TROISIÈME RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

CBC Radio-Canada

Table des matières

Sommaire 4

Rapport de gestion 7

1. Stratégie 2015 – Mise à jour et faits saillants de la Société 8
   - 1.1 Stratégie 2015 – Mise à jour 8
   - 1.2 Faits saillants de la Société 9

2. Rendement 14
   - 2.1 Principaux indicateurs de rendement 14
   - 2.2 Rendement des Services français et des Services anglais à ce jour 18
   - 2.3 Attentes et résultats en matière de contenu canadien 23

3. Capacité à produire des résultats 24
   - 3.1 Personnes et leadership 24
   - 3.2 Capacité des ressources 26

4. Résultats et perspectives 28
   - 4.1 Résultats 28
   - 4.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 35
   - 4.3 Perspectives et risques 37

5. Présentation de l'information financière 41
   - 5.1 Transition aux Normes internationales d'information financière 41
   - 5.2 Normes comptables futures 41
   - 5.3 Transactions entre parties liées 41

6. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs 42

États financiers consolidés résumés 43

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés 48

Sommaire

Revenus et sources de financement pour le trimestre terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

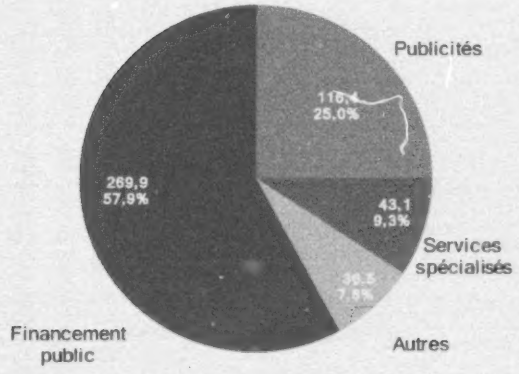

Message du président-directeur général

Le troisième trimestre a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre de notre plan stratégique quinquennal, Stratégie 2015 : *Partout, Pour tous / Everyone, Every way* (« Stratégie 2015 »). Dans le cadre de notre engagement à nous améliorer sur les plans de la responsabilisation et de la transparence, nous avons aussi diffusé notre premier bulletin de rendement, dont les paramètres permettent de suivre nos progrès vers l'atteinte des objectifs du plan.

Nous avons aussi publié une nouvelle étude réalisée par le Groupe Nordicité Ltée dans le cadre de nos efforts constants pour éclairer le débat sur le rôle et les responsabilités du radiodiffuseur public. L'étude réaffirme la valeur de notre modèle d'affaires en concluant que la publicité n'est pas inconciliable avec le mandat du radiodiffuseur public et qu'elle cadre avec une politique publique sensée.

Le 2 novembre dernier, CBC/Radio-Canada a fêté son 75e anniversaire. Pendant les 75 jours qui ont précédé cette date, nous avons invité les Canadiens à célébrer avec nous le riche héritage et le brillant avenir de leur radiodiffuseur public en étant à l'écoute d'une programmation spéciale diversifiée et en participant à un large éventail d'événements au pays.

Hubert T. Lacroix

Faits saillants de l'application de la stratégie pendant le trimestre

- Dans la foulée de nos engagements à renforcer notre présence régionale inscrits dans la Stratégie 2015, CBC a lancé en octobre dernier (i) une nouvelle émission radio en ondes l'après-midi à l'intérieur de la Colombie-Britannique intitulée *Radio West*, (ii) une programmation améliorée pour mieux répondre aux besoins des auditoires de l'île de Vancouver et (iii) une offre élargie le weekend à Toronto, composée de nouvelles émissions de télévision, d'une couverture radio supplémentaire et de services Internet plus étendus. En novembre, Radio-Canada a mis en service deux sites web, Rive-Nord et Rive-Sud, consacrés aux deux couronnes de l'île de Montréal.
- Dans la Stratégie 2015, nous nous sommes engagés à accroître l'offre d'émissions canadiennes novatrices et divertissantes sur nos réseaux de télévision nationaux, une décision qui est bien accueillie par nos auditoires. Le lancement de la programmation d'automne des Services anglais et des Services français a été un franc succès cette année.

Faits saillants financiers du troisième trimestre

Résultat net

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Revenus	195 967	195 938	29	0,0	504 188	485 396	18 792	3,9
Dépenses	(467 541)	(475 881)	8 340	1,8	(1 328 738)	(1 300 615)	(28 123)	(2,2)
Financement public	269 855	284 159	(14 304)	(5,0)	838 745	854 145	(15 400)	(1,8)
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	**(1 719)**	**4 216**	**(5 935)**	**(140,8)**	**14 195**	**38 926**	**(24 731)**	**(63,5)**
Éléments hors activités opérationnelles	9 563	88	9 475	N/S	38 988	(416)	39 404	N/S
Résultat net de la période	**7 844**	**4 304**	**3 540**	**82,2**	**53 183**	**38 510**	**14 673**	**38,1**

NS = Non significatif

Aperçu du résultat net du troisième trimestre

Le résultat net du trimestre s'est établi à 7,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3,5 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation traduit l'évolution suivante des revenus, du financement et des dépenses :

- Les revenus du troisième trimestre sont demeurés stables comparativement à la même période en 2010-2011. La progression des revenus publicitaires a été compensée en partie par le ralentissement général du marché publicitaire pour la télévision généraliste.
- Les dépenses du troisième trimestre sont comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 8,3 millions de dollars (1,8 pour cent) est surtout attribuable à un élément non récurrent, c'est-à-dire la comptabilisation, l'an dernier, de pertes sur la participation de la Société dans Sirius (actions de catégorie A) qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant.
- Au troisième trimestre, le financement public constaté à des fins comptables a diminué de 14,3 millions de dollars (5,0 pour cent) comparativement au trimestre correspondant de l'an dernier, une diminution qui s'explique par la correspondance établie entre le financement et les coûts inscrits au budget pour le trimestre. Le financement public pour l'exercice 2011-2012 devrait être inférieur de 2,8 millions de dollars à celui de l'exercice précédent compte tenu d'une réduction du financement en 2011-2012 liée à des mesures de compression des coûts annoncées dans le budget fédéral de 2007.
- Au troisième trimestre de 2011-2012, les éléments hors activités opérationnelles ont affiché un gain de 9,6 millions de dollars qui est en grande partie lié au produit de la vente du site de transmission AM de Brossard en octobre 2011.

Total du résultat global

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Résultat net de la période	**7 844**	**4 304**	**3 540**	**82,2**	**53 183**	**38 510**	**14 673**	**38,1**
Autres éléments du résultat global	34 697	194 983	(160 286)	(82,2)	(104 119)	274 977	(379 096)	(137,9)
Total du résultat global de la période	**42 541**	**199 287**	**(156 746)**	**(78,7)**	**(50 936)**	**313 487**	**(364 423)**	**(116,2)**

Les autres éléments du résultat global s'élèvent à 34,7 millions de dollars et sont principalement constitués des gains actuariels hors trésorerie provenant du régime de retraite à prestations définies de CBC/Radio-Canada. Les écarts actuariels du régime de retraite sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global, ce qui donne naissance à d'importantes fluctuations sur une base trimestrielle.

Autres questions financières

- CBC/Radio-Canada figure au nombre des 67 organisations qui participent au Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) appliqué dans l'ensemble de l'administration fédérale. La Société a été priée de préparer deux propositions, l'une pour réduire de cinq pour cent le crédit pour les activités opérationnelles, et l'autre, pour le réduire de dix pour cent, sur trois ans. Les résultats de cet examen devraient être connus en mars 2012 dans le cadre du budget fédéral de 2012.
- CBC/Radio-Canada est dans la bonne voie pour atteindre les revenus publicitaires ciblés dans l'exercice. Cependant, la Société surveille de près ses résultats et ses prévisions étant donné le climat d'incertitude économique qui s'est installé au deuxième trimestre et qui se poursuit.

Rapport de gestion

Exigences concernant les rapports trimestriels

La plupart des sociétés d'État canadiennes sont tenues de présenter des rapports financiers trimestriels pour chacun des trois premiers trimestres de l'exercice, en plus du rapport annuel. Cette nouvelle exigence favorise une surveillance efficiente des fonds publics. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour faire preuve de transparence, CBC/Radio-Canada a le plaisir de présenter son troisième rapport trimestriel pour la période terminée le 31 décembre 2011. Ce rapport est accessible sur le site web institutionnel de CBC/Radio-Canada.

Les présents états financiers consolidés résumés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011 n'ont pas été audités par notre vérificateur.

Normes internationales d'information financière

Depuis le 1er avril 2011, les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public sont tenues de publier leurs résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Le présent rapport présente également des données comparatives complètes basées sur les IFRS.

Saisonnalité

La majeure partie du financement de la Société est constitué de revenus publicitaires, lesquels suivent un cycle saisonnier. En plus d'être influencés par la programmation, les revenus publicitaires varient en fonction des conditions du marché et de l'économie en général. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses opérationnelles tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

Les crédits parlementaires sont constatés dans les résultats en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus auto générés.

Note relative aux déclarations prospectives

Ce rapport renferme des déclarations prospectives concernant les objectifs, les stratégies et les résultats opérationnels et financiers escomptés. Les déclarations prospectives s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : CBC/Radio-Canada continue de recevoir un financement public stable, le marché des revenus publicitaires à la télévision demeure solide et le contexte de la réglementation de radiodiffusion ne change pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Le point sur les perspectives et les risques* du présent rapport. Toutefois, de nombreux risques et de nombreuses incertitudes échappent à la volonté de CBC/Radio-Canada et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

1. Stratégie 2015 – Mise à jour et faits saillants de la Société

1.1 Stratégie 2015 – Mise à jour

- En octobre, le Conseil stratégique des technologies de CBC/Radio-Canada a tenu le Forum des technologies 2011 sous le thème « Rendez-vous 2015 ». À cette occasion, des spécialistes de la Société et de l'industrie sont venus discuter des grands projets et développements technologiques sur lesquels la Société pourra compter pour réaliser sa Stratégie 2015. Parmi les sujets au programme, mentionnons les nouveaux outils de production à distance, la télévision branchée, les téléphones intelligents, la production et le transfert de contenu à l'aide de fichiers, l'infonuagique, l'avenir de la radio au XXI^{e} siècle, la transition vers la télévision numérique, les technologies émergentes et les nouvelles tendances de consommation, ainsi que les médias sociaux.
- En novembre, Radio-Canada a lancé deux nouveaux sites web, Rive-Nord et Rive-Sud, destinés aux citoyens des couronnes nord et sud de Montréal. Dorénavant, les résidents de ces régions y convergent pour s'informer, discuter des dernières nouvelles et réagir aux événements qui façonnent leur quotidien.
- Une nouvelle initiative interne a été lancée en novembre : *2015 : À l'action*. Il s'agit d'un examen du mode de fonctionnement de la Société et d'une réflexion sur la réorganisation de ses pratiques pour lui permettre de remplir son mandat envers les Canadiens à la lumière des objectifs de la Stratégie 2015, des changements qui surviennent dans l'univers des médias et des répercussions potentielles du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD).
- Le 1er novembre 2011, une demande a été déposée auprès du CRTC en vue d'obtenir une licence pour une nouvelle chaîne spécialisée de langue française, Trésor, qui offrira une programmation distinctive mettant en valeur des bijoux télévisuels tirés des archives de la Société et du patrimoine télévisuel canadien en général.
- Dans le cadre de son plan visant à mettre en œuvre et à améliorer, au cours des cinq prochaines années, les services locaux offerts aux Canadiens qui n'y ont pas accès ou qui sont mal desservis, CBC lancera une nouvelle émission de radio locale le matin et étendra son offre de services en ligne dans le marché de Saskatoon au cours des 12 à 18 prochains mois.
- La construction d'un centre de production centralisée multimédia qui doit desservir l'est du Québec avance à grands pas et l'installation de l'équipement technique est sur le point de démarrer. Situé à Rimouski, le centre de production doit entrer en service à la fin d'août 2012.

1.2 Faits saillants de la Société

75e anniversaire

Le 2 novembre 2011, la Société a célébré son 75e anniversaire au terme de 75 jours d'activités et d'émissions spéciales déclinées sur une diversité de plateformes. Parmi les moments forts des célébrations, soulignons ceux qui suivent :

- En novembre, CBC/Radio-Canada a organisé une conférence sous le thème « Le rôle et l'avenir de la radiodiffusion publique à l'ère du numérique » en partenariat avec la section canadienne de l'Institut international des communications (IIC), ou ICC Canada, qui tenait au même moment sa conférence annuelle.
- Parmi les conférenciers d'ICC Canada se trouvaient Caroline Thomson, chef de l'exploitation de la British Broadcasting Corporation; Ryan Victor, premier vice-président, Affaires juridiques et commerciales de NBC Universal Television Distribution (NBCU TVD); Mark Scott, directeur général de l'Australian Broadcasting Corporation, et Shan Chandrasekar, président-directeur général d'Asian Television Network International.
- L'édition 2011 de la Fête et des Journées de la culture qui a eu lieu l'automne dernier comportait à son programme des journées portes ouvertes et divers événements publics au pays. Radio-Canada s'était associée à la Fête de la culture à titre de diffuseur national lors de la première mouture en 2010 et a de nouveau été au rendez-vous cette année. Radio-Canada accorde depuis longtemps son appui à l'initiative les Journées de la culture, qui fait la promotion des arts auprès du public au Québec. Les Journées, dont c'est le 15e anniversaire cette année, ont été à l'origine de la Fête de la culture. Notre implication dans cette fête des arts et de la culture cadre avec notre plan stratégique quinquennal. Le renforcement de notre présence dans les régions et de notre rôle dans les collectivités est au cœur de *Partout, Pour tous.*

  Voici quelques exemples des émissions et des événements publics spéciaux :

  - À la fin de septembre, CBC a procédé au lancement national de Culture Days en présentant à Vancouver *CBC Live!*, une journée consacrée à des numéros en direct et à la diffusion par les chaînes réseau et locales de certaines des émissions de radio et de télévision les plus populaires de CBC.
  - Toutes les plateformes de CBC/Radio-Canada ont présenté, dans le cadre de nombreuses émissions, des contenus culturels pendant toute la semaine qui a précédé les célébrations de la Fête et des Journées de la culture.
  - Le premier week-end d'octobre, 32 de nos établissements au pays (y compris ceux de Victoria, Whitehorse, Prince George, Regina, Sudbury, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Matane, Moncton, Halifax et St. John's) ont ouvert leurs portes à des dizaines de milliers de Canadiens, qui ont assisté des coulisses et de l'autre côté de la caméra au tournage de leurs émissions favorites.

Faits saillants de la programmation

Services français

Malgré la forte concurrence, Radio-Canada a conservé sa position concurrentielle sur toutes les plateformes et continué de recueillir de beaux succès d'écoute. À la télévision, l'émission de variétés *Les enfants de la télé* diffusée le mercredi soir a obtenu une part d'auditoire de pratiquement 40 pour cent[1].

Durant la période des fêtes, Radio-Canada s'est encore surpassée en présentant des émissions spéciales mémorables sur toutes ses plateformes. En voici quelques exemples :

- La Première Chaîne a diffusé *À vos disques et vinyles*, un concept visant à faire découvrir les trésors cachés des discothèques de Radio-Canada partout au pays.
- L'événement multiplateforme *Fred Pellerin et l'OSM* a donné lieu à un nombre record de branchements sur Tou.tv et a valu la plus forte écoute jamais enregistrée pour la diffusion à la télévision d'un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal au cours des dernières années.
- Le 31 décembre, 89 pour cent des téléspectateurs d'expression française ont regardé la revue humoristique 2011 du *Bye Bye*, l'émission satirique de fin d'année que Radio-Canada diffuse depuis de très nombreuses années.
- Tout aussi remarquable, l'émission multiplateforme *Studio 12* qui a suivi à minuit a attiré un million de téléspectateurs devant leur téléviseur.

Les sondages BBM de l'automne 2011 font état de gains dans plusieurs régions, en particulier pour les téléjournaux du week-end. Le *Téléjournal 18 h* de Québec consolide ses gains avec deux points de part de marché de plus que l'an dernier.

Projets conjoints des Services français et des Services anglais

Amour, haine et propagande, Au temps de la guerre froide/Love, Hate & Propaganda: The Cold War, la suite de la populaire série documentaire, a été présentée en primeur à l'antenne de Doc Zone à CBC, de Radio-Canada et de RDI. Le nouveau volet de la série diffusé en quatre épisodes animés soit par Catherine Mercier ou George Stroumboulopoulos jette un regard sur le rôle de la propagande durant la guerre froide, de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en 1945 jusqu'au démantèlement du mur de Berlin en 1989.

---

[1] Source : BBM Canada. Toutes les autres références proviennent de BBM Canada.

Services anglais

Grâce à de nouvelles émissions et au retour des émissions préférées du grand public dans tous les genres et tous les créneaux, la programmation de l'automne 2011 de CBC a su resserrer les liens qui unissent les Canadiens entre eux et les rattachent à leur pays et à leurs communautés. Au nombre des succès marquants se trouvent les émissions suivantes :

- En octobre, *Hockey Night in Canada* a amorcé sa 59e saison en diffusant deux matchs qui ont été regardés chacun par plus de 1,9 million de téléspectateurs canadiens.
- En novembre, CBC a célébré le 50e anniversaire des conférences Massey. En 2011, l'auteur canadien à succès Adam Gopnik a exploré notre rapport à l'hiver, en tant que saison, espace et cycle de la nature dans le cadre de la série « Winter, Five Windows on the Season ».
- Lors de la populaire émission *Battle of the Blades* présentée sur les ondes de CBC Television, la joueuse de hockey Tessa Bonhomme et David Pelletier, l'un des meilleurs duos de patineurs de l'histoire de l'émission, ont été sacrés champions de la troisième saison. *Battle of the Blades* jouit de l'appui d'un contingent d'amateurs fidèles sur les réseaux sociaux, formé des concurrents, de leur entourage et d'organismes de charité. Cette année, nous avons créé un poste de correspondant affecté aux médias sociaux qui jouit d'une grande visibilité pour mieux mettre en valeur le lien direct entre les téléspectateurs, les étoiles sur la glace et les organismes de charité auxquels elles apportent leur soutien.
- La nouvelle émission de CBC Television intitulée *Cover Me Canada*, consacrée aux meilleurs espoirs de la relève musicale canadienne, a couronné la formation torontoise Whosarmy meilleur nouveau groupe canadien à l'issue d'un vote combinant les voix d'un jury et celles du public recueillies dans les médias sociaux - une première mondiale pour une émission de variétés en temps réel. Les résultats ont été impressionnants : avec 2,9 millions d'entrées dans les médias sociaux, l'émission a plus que doublé l'activité enregistrée dans l'espace virtuel par les autres émissions à succès de CBC, dont certaines avaient des auditoires beaucoup plus importants.
- La présentation de nouvelles émissions spéciales et de classiques plaisant à toute la famille a permis d'accroître les parts d'auditoire cumulatives enregistrées par CBC Television depuis le début de la saison. En plus des rendez-vous habituels avec les personnalités de CBC, les téléspectateurs ont eu le plaisir de revoir toute une série de classiques hollywoodiens traditionnels et modernes.

La contribution au rayonnement de la culture canadienne d'un grand nombre d'émissions et de dirigeants de CBC/Radio-Canada a été reconnue par des prix prestigieux.

Prix	Lauréat
Prix de la Guilde canadienne des réalisateurs	Meilleur long métrage/meilleure mini-série, meilleure réalisation et meilleure direction artistique pour *John A: Birth of a Country* Meilleure série/dramatique télévisée : *The Tudors*
Columbus International Film & Video Festival	Silver Chris Award – Éducation pour *Geologic Journey II (The Pacific Rim: Americas/The Collision Zone)* Plaque de bronze – Journalisme parlé, *Connect with Mark Kelley* (CBC News Network)
Playback	Titre de Personnalité de l'année Playback décerné à Kirstine Stewart, vice-présidente principale, Services anglais
WIFT-T Crystal Award	Prix d'excellence en créativité décerné à Julie Bristow, directrice générale, Programmation studio et non scénarisée, Services anglais
Prix Boomerang	Cinq récompenses décernées à des sites de Radio-Canada (*Espace.mu; 10 musulmans, 10 ans après; Réfugiés oubliés: les Palestiniens du Liban, Donner sa langue au chat*) et à des applications (Tou.tv pour iPhone/iPad)
Prix Judith-Jasmin	Catégorie Enquête : Alain Gravel, Emmanuel Marchand et Daniel Tremblay pour *Enquête, « Corruption fiscale »* Catégorie Grand reportage : Jean-Pierre Rogel et Louis Faure pour *Découverte, « La ruée vers le gaz de schiste »* Catégorie Nouvelles - Médias nationaux : Christian Latreille et Pierre Huard pour *Le Téléjournal, « Serge Ménard vs Gilles Vaillancourt »*
Conseil québécois du loisir	Sept prix et une bourse décernés à des équipes de la Radio, de la Télévision et des services web de Radio-Canada

Transparence et responsabilisation

- CBC/Radio-Canada a tenu sa troisième assemblée publique annuelle le 2 novembre 2011, jour du 75e anniversaire de la Société, au Musée canadien de la guerre à Ottawa. Le public sur place et les Canadiens qui ont suivi la conférence sur le site web de la Société ont pu entendre le président du Conseil d'administration, Timothy Casgrain, le président-directeur général, Hubert T. Lacroix, et la vice-présidente et chef de la direction financière, Suzanne Morris, présenter les faits saillants de 2010-2011 et un aperçu des orientations futures de la Société. De plus, les correspondants à l'étranger Nahlah Ayed, Anyck Béraud, Jean-François Bélanger et Paul Hunter sont venus offrir une rétrospective des événements qui ont marqué la scène internationale au cours de l'année et ont répondu aux questions du public dans la salle, sur le web et sur Twitter. On peut voir la webconférence de même que lire les allocutions et une série de questions et réponses sur notre site web institutionnel.

- CBC/Radio-Canada est déterminée à respecter ses obligations au titre de la *Loi sur l'accès à l'information* (AAI). En novembre, elle a publié son deuxième Bulletin sur la transparence et la responsabilisation qui présente le bilan de notre rendement en matière d'accès à l'information. La Société procède également à des mises à jour régulières de son site web consacré à la transparence et à la responsabilisation, où les Canadiens peuvent trouver des milliers de pages de documents publiés de façon proactive ou à la suite de demandes d'accès à l'information. Depuis 2007, année où nous sommes devenus assujettis à la *Loi*, nous avons ramené notre délai de réponse de 187 jours en 2008-2009 à 57 en 2010-2011. Au 31 décembre 2011, notre délai de réponse moyen était de 32 jours.

Activités réglementaires

Audiences pour le renouvellement des licences

- À la suite de la demande déposée par la Société le 31 janvier 2012, le CRTC a annoncé le 1er février 2012 qu'il reportait jusqu'à nouvel ordre les audiences relatives au renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada. Ces audiences devaient commencer le 4 juin 2012. Les licences des services de télévision et de radio de la Société ont été renouvelées par voie administrative jusqu'au 31 août 2012.
- À la demande du CRTC, la Société a déposé le 15 décembre 2011 les rapports d'activité de la production indépendante de CBC Television et de la Télévision de Radio-Canada pour les années de diffusion 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009. Les données fournies démontrent que CBC/Radio-Canada a versé des contributions importantes aux producteurs indépendants de langue française et de langue anglaise de partout au pays.

Examen du Fonds pour l'amélioration de programmation locale (FAPL)

- Le 31 août 2011 a marqué la fin de la deuxième année de fonctionnement du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), créé par le CRTC en 2008 pour soutenir la programmation locale produite par les stations de télévision généraliste fonctionnant dans des marchés non métropolitains. La Société a obtenu des crédits de 37 millions de dollars du Fonds en 2010-2011, qui ont été utilisés pour financer des projets d'amélioration de la programmation locale dans de petites agglomérations y compris des communautés de langue officielle minoritaire. La Stratégie 2015 table sur l'accès au Fonds pour soutenir et améliorer la programmation locale offerte à la télévision, surtout dans les marchés locaux mal desservis.
- Comme il avait annoncé son intention de le faire au cours de la troisième année d'existence du Fonds, le CRTC a entrepris l'examen du FAPL le 19 décembre 2011. Cet exercice déterminera si le Fonds doit être maintenu, modifié ou aboli. La date limite pour soumettre des observations est le 15 février 2012 et l'audience publique s'ouvrira le 16 avril 2012 à Ottawa. Une décision est attendue à l'été, mais le cas échéant, aucune modification importante ne devrait être mise en œuvre avant le 1er septembre 2013.

2. Rendement

2.1 Principaux indicateurs de rendement

Notre succès repose sur trois indicateurs de rendement – les personnes, la programmation et la planification stratégique.

Les personnes, c'est-à-dire nos employés, ont besoin des outils et des connaissances nécessaires pour rester souples face aux nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés. Notre programmation doit demeurer pertinente et intéressante, et nous devons créer du contenu canadien plus riche dans tous les formats qu'utilisent nos auditoires, quels qu'ils soient. Enfin, la Société doit poursuivre sa planification stratégique et son évolution. Afin de pouvoir continuer à remplir son mandat au nom des Canadiens, CBC/Radio-Canada doit s'adapter rapidement aux changements qui surviennent dans le secteur de la radiodiffusion et des médias.

La section 3.1 fournit plus d'information sur nos employés.

Évaluation de notre succès à l'égard de la Stratégie *2015 : Partout, Pour tous*

Nous avons publié notre premier rapport de rendement lors de l'assemblée publique annuelle du 2 novembre 2011. Ce rapport fait état, selon la perception des Canadiens interrogés, de l'efficacité avec laquelle nous nous acquittons de notre mandat aux termes de la *Loi sur la radiodiffusion*, et de l'adéquation entre notre programmation et les principes directeurs de la Stratégie 2015. Les données qui suivent fournissent un instantané des perceptions du rendement du radiodiffuseur public telles que mesurées lors du sondage réalisé en novembre 2011 et constituent la première évaluation de la Société depuis le lancement de la Stratégie 2015.

Rapport sur les Services anglais

Comment les Services anglais remplissent-ils leur mandat conformément à la *Loi sur la radiodiffusion?*

La programmation de CBC Radio et de CBC Televison est...	Novembre 2011	Novembre 2010
	Moyenne (/10)	Moyenne (/10)
informative	8,0	8,0
éclairante	7,5	7,5
divertissante	7,4	7,4
disponible sur les nouvelles plateformes	8,2	8,2

Définition de la mesure utilisée : La moyenne correspond à la note moyenne attribuée par tous les répondants sur une échelle de 10 points.

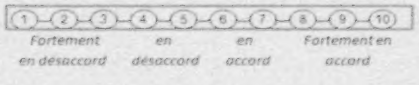

Source : Sondage téléphonique réalisé par TNS Canadian Facts (1200 anglophones par sondage). Les sondages téléphoniques sont menés en novembre de chaque année.

La programmation de CBC Radio et de CBC Television continue de remplir son mandat en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion de 1991* et enregistre des résultats élevés pour l'ensemble des quatre dimensions mesurées.

Dans quelle mesure la programmation des Services anglais cadre-t-elle avec les principes directeurs de la Stratégie 2015 ?

La programmation[1] offerte par les services de CBC...	Novembre 2011	Novembre 2010
	Moyenne (/10)	Moyenne (/10)
est de haute qualité	8,1	8,0
est différente de celle de nos compétiteurs	7,5	7,3
reflète les régions du Canada	8,1	7,9
reflète ma région	6,4	6,1
reflète la diversité	7,8	7,5
reflète ma culture	6,9	6,7

Définition de la mesure utilisée : La moyenne correspond à la note moyenne attribuée par tous les répondants sur une échelle de 10 points.

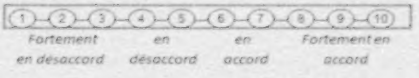

[1] Programmation et contenu offerts par un ou l'autre des services de Radio-Canada : CBC Television, CBC News Network, **bold**, *documentary*, CBC Radio 1, CBC Radio 2 et CBC.ca.
Source : Sondage téléphonique réalisé par TNS Canadian Facts (1200 anglophones par sondage).

Les résultats de novembre 2011 laissent présager que les anglophones réagissent positivement aux initiatives annoncées et mises en place par les Services anglais depuis le lancement de la Stratégie 2015. En comparant les résultats de novembre 2011 à ceux de novembre 2010, on constate que la programmation de CBC a obtenu des résultats plus élevés, et ce, pour chacune des mesures clés de la Stratégie 2015.

La programmation de CBC est davantage perçue comme étant de « haute qualité » (8.1) et comme reflétant « les régions du Canada » (8.1). Elle enregistre ses scores les plus faibles pour sa capacité à refléter « ma région » (6.4) et « ma culture » (6.9). Bien que CBC offre une présence régionale étendue à travers le Canada, ces résultats sont une indication que l'amélioration de notre empreinte régionale est la bonne stratégie à adopter.

Rapport sur les Services français

Comment les Services français remplissent-ils leur mandat conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*?

La programmation de la Radio et de la Télévision de Radio-Canada est...	Novembre 2011	Novembre 2010
	Moyenne (/10)	Moyenne (/10)
informative	8,3	8,1
éclairante	8,0	7,8
divertissante	7,9	7,8
disponible sur les nouvelles plateformes	8,4	8,0

Définition de la mesure utilisée : La moyenne correspond à la note moyenne attribuée par tous les répondants sur une échelle de 10 points.

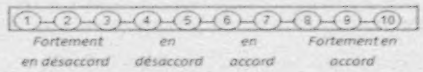

Source : Sondage téléphonique réalisé par TNS Canadian Facts (1200 francophones par sondage).
Les sondages téléphoniques sont menés en novembre de chaque année.

La programmation de la Radio et de la Télévision de Radio-Canada continue de remplir son mandat en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion de 1991* et enregistre des résultats élevés pour l'ensemble des mesures, plus particulièrement pour les mesures « informative » (8.3) et « disponible sur les nouvelles plateformes » (8.4). Notons également que chacun des scores obtenus en novembre 2011 étaient plus élevés que ceux de l'an dernier.

Dans quelle mesure la programmation des Services français cadre-t-elle avec les principes directeurs de la Stratégie 2015?

La programmation[1] offerte par les services de Radio-Canada...	Novembre 2011	Novembre 2010
	Moyenne (/10)	Moyenne (/10)
est de haute qualité	8,4	8,2
est différente de celle de nos compétiteurs	8,0	7,6
reflète les régions du Canada	7,8	7,5
reflète ma région	7,1	6,8
reflète la diversité	7,7	7,4
reflète ma culture	7,6	7,4

Définition de la mesure utilisée : La moyenne correspond à la note moyenne attribuée par tous les répondants sur une échelle de 10 points.

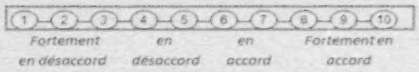

[1] Programmation et contenu offerts par un ou l'autre des services de Radio-Canada : Télévision de Radio-Canada, RDI, ARTV, Première Chaîne, Espace musique, Radio-canada.ca et Tou.tv.
Source : Sondage téléphonique réalisé par TNS Canadian Facts (1200 francophones par sondage).
Les sondages téléphoniques sont menés en novembre de chaque année.

Les résultats de novembre 2011 indiquent que les francophones réagissent positivement aux initiatives annoncées par les Services français depuis le lancement de la Stratégie 2015. En comparant les résultats de novembre 2011 à ceux de novembre 2010, on constate que la programmation de Radio-Canada a obtenu des résultats plus élevés, et ce, pour chacune des mesures clés de la Stratégie 2015.

La programmation de Radio-Canada est davantage perçue comme étant de « haute qualité » (8.4) alors que sa plus faible note a été attribuée à la mesure « reflète ma région » (7.1). Ce résultat démontre l'importance de constamment améliorer notre couverture régionale de manière à répondre aux attentes des Canadiens en plus d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie 2015.

2.2 Rendement des Services français et des Services anglais à ce jour

En plus de suivre l'évolution de son rendement global dans la réalisation des objectifs de la Stratégie 2015, CBC/Radio-Canada a mis au point un ensemble d'indicateurs clés pour mesurer le rendement des Services français et des Services anglais. Ces indicateurs, tirés des plans de gestion des composantes médias, reflètent les résultats en fonction des cibles pour l'année en cours et des résultats de l'année précédente.

Services français		Résultats du troisième trimestre 2011-2012	Cible annuelle 2011-2012	Résultats annuels 2010-2011
Réseaux de radio				
Première Chaîne et Espace musique	Part d'auditoire pour la journée complète[1]	17,8 %	19,5 %	19,5 %
Sites web[2]				
Radio-Canada.ca, Tou.tv, Bandeapart.fm, Espace.mu	Visiteurs uniques par mois en moyenne septembre à mars[3]	2,1 millions	2,1 millions	2,0 millions
Télévision				
Télévision de Radio-Canada	Part d'auditoire aux heures de grande écoute saison automne/hiver[4]	19,1 %	19,3 %	19,9 %
RDI and ARTV	Part d'auditoire pour la journée complète saison automne/hiver[4]	4,7 %	4,5 %	4,5 %
Service régional				
Première Chaîne	Part d'auditoire des émissions du matin (lundi-vendredi de 6 h à 9 h)	17 %	19 %	19 %
Téléjournal 18h	Téléspectateurs par minute en moyenne moyenne hebdomadaire (lundi-vendredi de 18 h à 18 h 30) saison automne/hiver[4]	285,000	323,000	317 000
Pages web régionales	Visiteurs uniques par mois en moyenne septembre à mars[3]	430,000	458,000	447 000
Chaînes de télévision spécialisées				
RDI	Abonnés	11,6 millions	11,0 millions	11,0 millions
ARTV	Abonnés	2,1 millions	2,1 millions	2,1 millions
Revenus[5]				
Services généralistes, spécialisés et en ligne		164,3 millions (prévisions annuelles: 227,2 millions)	230,0 millions	224,9 millions

[1] Source : BBM Canada, sondage d'automne (cahiers d'écoute), personnes âgées de 12 ans et plus.

[2] Espace.mu a été lancé le 13 juin 2011. Les résultats de RCI Vision, qui a été lancé le 20 juin 2011, sont intégrés à ceux de RCI.net.

[3] Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

[4] Source : BBM Canada, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

[5] Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds mandaté par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Il est accessible aux stations de télévision généraliste présentes dans les marchés non métropolitains.

Les Services français prévoient atteindre, voire dépasser la majorité des cibles fixées pour 2011-2012, à l'exception de la part d'auditoire combinée pour la journée complète des services de radio de la *Première Chaîne* et d'*Espace musique*, et de la part de marché pour les émissions de radio du matin en semaine auprès des auditeurs francophones, qui ont été mesurées lors des sondages d'écoute BBM de l'automne. La part d'écoute combinée pour la journée entière qui avait atteint son sommet historique de 19,5 % a reculé de 1,7 %. Des changements survenus sur le marché, notamment dans les formules des émissions de radio parlées et musicales de langue française ainsi que le taux élevé de renouvellement des émissions diffusées en dehors des plages de grande écoute à la *Première Chaîne*, ont pu entraîner un essaimage des auditeurs francophones, mais la portée globale des services de radio demeure stable année après année depuis l'automne 2008.

Selon les tendances actuelles, les revenus des Services français devraient dépasser ceux de 2010-2011, sans pourtant atteindre la cible de 2011-2012 en raison surtout de la progression plus faible des revenus tirés de la publicité pour la télévision généraliste.

Les autres résultats comptabilisés à ce jour indiquent que nous atteindrons ou dépasserons nos cibles.

Services anglais		Résultats du troisième trimestre 2011-2012	Cible annuelle 2011-2012	Résultats annuels 2010-2011
Réseaux de radio				
CBC Radio One et CBC Radio 2	Part d'auditoire pour la journée complète[1]	14,5 %	14,9 %	14,7 %
Télévision				
CBC Television	Part d'auditoire aux heures de grande écoute saison régulière[3]	8,1 %	9,3 %	9,3 %
CBC News Network	Part d'auditoire pour la journée complète saison régulière[3]	1,4 %	1,5 %	1,4 %
Service régional				
Émissions du matin de CBC Radio One	Nombre d'heures moyen par semaine (lundi-vendredi) - saison régulière[3]	6,1 millions	4,8 millions	4,8 millions
Émissions de nouvelles de début/fin de soirée	Nombre d'heures moyen par semaine (lundi-vendredi) - saison régulière[3]	3,1 millions	3,1 millions	3,1 millions
Pages web régionales	Visiteurs uniques par mois en moyenne septembre à mars[2]	0,93 million	0,93 million	0,90 million
Nouvelles platformes				
CBC.ca	Visiteurs uniques par mois en moyenne sept. à mars[2]	5,8 millions	6,0 millions	5,8 millions
CBC News en ligne	Visiteurs uniques par mois en moyenne sept. à mars[2]	4,1 millions	4,1 millions	4,0 millions[5]
CBC Sports en ligne	Visiteurs uniques par mois en moyenne sept. à mars[2]	1,0 million	1,0 million	0,9 million
CBC Entertainment en ligne	Visiteurs uniques par mois en moyenne sept. à mars[2]	1.7 million	2.0 millions	1.9 million
Chaînes de télévision spécialisées				
CBC News Network	Abonnés	11,3 millions	11,1 millions	11,0 millions
bold	Abonnés	2,7 millions	2,6 millions	2,2 millions
documentary	Abonnés	2,6 millions	2,5 millions	2,4 millions
Revenus[4]				
Services généralistes, spécialisés et en ligne		295,4 millions (prévisions annuelles: 389,0 millions)	373,1 millions	384,0 millions[6]

[1] Source: BBM Canada, sondage d'automne (cahiers d'écoute), personnes âgées de 12 ans et plus.

[2] Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

[3] Source : BBM Canada, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

[4] Les revenus de la chaîne documentary sont intégrés à 100 pour cent, même si CBC/ Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 pour cent dans la chaîne. Les produits comprennent les crédits du FAPL, un fonds mandaté par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Ce fonds est accessible aux stations de télévision généraliste présentes dans les marchés non métropolitains.

[5] CBC News en ligne exclut février 2011 dû à une erreur par comScore (News seulement).

[6] Les résultats comprennent les produits ponctuels tirés de la Coupe du monde de soccer de la FIFA.

À l'exception des parts d'auditoire fixées pour la Télévision et la Radio, les Services anglais prévoient atteindre ou dépasser la majorité des cibles de 2011-2012. La part de la Télévision s'améliore toutefois au quatrième trimestre.

La part d'auditoire de la Radio anglaise est inférieure de 0,4 % à la cible établie pour l'année. La tendance de progression à long terme est positive, ce que reflètent d'ailleurs les résultats enregistrés à ce jour pour 2011-2012.

Devant la concurrence plus vive, en particulier de la part des services américains (chaînes généralistes et spécialisées), la part d'auditoire de la Télévision anglaise a tendance à se situer sous la cible de la saison régulière complète. Durant la saison d'hiver toutefois, on assiste normalement à une remontée des résultats d'écoute qui a pour effet de redresser cet indicateur à la fin de la saison régulière.

2.3 Attentes et résultats en matière de contenu canadien

C'est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui fixe les exigences réglementaires en matière de contenu canadien diffusé à la télévision. Le CRTC fixe les attentes en matière de service pour la Télévision de Radio-Canada et CBC Television. Tout d'abord, le contenu canadien doit représenter au moins 75 pour cent du contenu diffusé pendant la journée de radiodiffusion, soit entre 6 h et minuit, et au moins 80 pour cent du contenu diffusé aux heures de grande écoute, soit entre 19 h et 23 h. Ces pourcentages constituent une moyenne sur l'ensemble de l'année de radiodiffusion qui commence le 1er septembre et se termine le 31 août. Comme l'indique les résultats reproduits ci-dessous, la Télévision de Radio-Canada et CBC Television ont dépassé les attentes du CRTC en matière de contenu canadien, tant pour la journée de radiodiffusion qu'aux heures de grande écoute au cours des deux dernières années. L'un des principaux objectifs du plan quinquennal de CBC/Radio-Canada, intitulé Stratégie 2015, est justement d'accroître l'offre de programmation canadienne.

Contenu canadien		Résultats 1er septembre 2010 au 31 août 2011	Attentes annuelles- réglementation	Résultats 1er septembre 2009 au 31 août 2010
Télévision de Radio-Canada				
Journée de radiodiffusion	(lundi-dimanche, 6 h-minuit)	86 %	75 %	82 %
Heures de grande écoute	(lundi-dimanche, 19 h-23 h)	93 %	80 %	88 %
CBC Television				
Journée de radiodiffusion	(lundi-dimanche, 6 h-minuit)	84 %	75 %	85 %
Heures de grande écoute	(lundi-dimanche, 19 h-23 h)	82 %	80 %	82 %

3. Capacité à produire des résultats

Notre capacité à réaliser notre stratégie et à atteindre les résultats escomptés est tributaire de nos employés ainsi que d'autres ressources d'importance qui sont décrites ci-dessous.

3.1 Personnes et leadership

Personnes et Culture

Nos employés sont notre principal atout. Pour nous assurer de produire des résultats, nous devons mobiliser et développer nos employés, promouvoir un milieu de travail sain et continuer à cultiver des relations fondées sur la confiance et le respect avec les syndicats. Voici un aperçu des activités qui ont eu lieu au cours du trimestre.

Changements au sein de la haute direction

Le 16 janvier 2012, Louis Lalande a été nommé vice-président principal des Services français. M. Lalande travaille à CBC/Radio-Canada depuis près de 30 ans. Il a occupé divers postes au service de l'Information, dont celui de réalisateur-coordonnateur des couvertures spéciales et des grands événements, comme les soirées électorales, pendant 10 ans. Il a par la suite occupé les fonctions de directeur général de la production technique, puis de directeur général de l'Information à la Télévision de Radio-Canada. En tant que membre de l'équipe de gestion des Services français, il a joué un rôle clé dans la mise sur pied du Centre de l'information à Montréal. Depuis 2006, à titre de directeur général des Services régionaux des Services français, il avait sous sa responsabilité l'ensemble de la programmation télévision, radio et Internet de langue française en région. De son expérience acquise dans d'autres entreprises, mentionnons qu'il a mis sur pied LCN, la chaîne d'information continue de TVA.

Pierre Tourangeau, premier directeur, Contenu, Nouvelles et Actualités aux Services français a été nommé ombudsman des Services français. Sa nomination est entrée en vigueur le 14 novembre 2011. Pour s'acquitter de ses nouvelles fonctions, Pierre Tourangeau compte près de 35 années d'expérience en journalisme, à la télévision, à la radio et dans la presse écrite.

Renouvellement de la convention collective avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma

La direction de CBC/Radio-Canada et la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma ont eu le plaisir d'annoncer le 12 décembre 2011 la prolongation de la convention collective en vigueur pour une année.

Sondage Dialogue

Au cours de l'exercice 2010-2011, CBC/Radio-Canada a procédé à un sondage intitulé « Dialogue » auprès de tous les employés de la Société. Ce sondage visait à mesurer le niveau de mobilisation des employés, à déterminer les facteurs de mobilisation et à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'organisation. Au total, 67 pour cent des employés ont pris le temps de dire à CBC/Radio-Canada ce qu'ils pensaient.

Plusieurs initiatives ont été prises concernant les deux priorités révélées par le sondage Dialogue, soit le développement et la reconnaissance, notamment :

- un programme de reconnaissance comprenant une série d'ateliers de même qu'un microsite destiné aux employés pour favoriser l'expression de la reconnaissance au quotidien. Près de 200 employés ont suivi les ateliers donnés au cours du trimestre;
- un projet pilote de mentorat interne visant à faciliter le partage des compétences et de l'expérience et à favoriser le développement du talent est en cours;
- le Mois de l'apprentissage pour démontrer l'importance que CBC/Radio-Canada accorde à la formation et au développement de son personnel;
- de nouveaux outils d'apprentissage en ligne pour la formation et le développement des employés : *Clic*, la formathèque en ligne et *The Exchange*, le site web de formation des Services anglais;
- un projet pilote des Services anglais, baptisé *Connect 90*, pour encourager les gestionnaires à échanger toutes les semaines avec leurs employés et récompenser ceux qui le font.

Activités extérieures

Tout au long de l'année, le président-directeur général et les membres de l'Équipe de la haute direction (EHD) et du Conseil d'administration se sont déplacés d'un océan à l'autre pour rencontrer les employés, les leaders des communautés locales ainsi que le grand public. Ces activités constituent une occasion d'échanger avec les employés et les parties intéressées sur l'importance de la radiodiffusion publique et sur les occasions et les défis qui se présentent pour la Société.

Au cours du trimestre écoulé, le président-directeur général et des membres de l'EHD ont ainsi donné plus de 30 allocutions, entrevues et exposés, notamment devant le Cercle national des journalistes, lors de l'assemblée publique annuelle de la Société et devant leurs pairs de la Broadcast Executives Society, ainsi que devant le Comité permanent du patrimoine canadien et celui de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

Mobilisation des employés

La Société a relancé l'initiative *Mieux faire les choses* pour permette aux employés de faire connaître les bonnes idées qu'ils ont mises en pratique et de faire des suggestions à la direction pour améliorer les pratiques en place, que ce soit dans le domaine de la protection de l'environnement jusqu'à l'utilisation judicieuse de la technologie, en passant par l'amélioration du milieu de travail.

Langues officielles

La Société a mis en ligne un microsite interne sur les langues officielles doté des nouveaux outils de communication. Il s'agit d'une vitrine faisant la promotion des capacités de CBC/Radio-Canada à offrir des services bilingues à travers le pays et qui aide au respect des politiques sur les langues officielles, en particulier celles visant les bureaux désignés bilingues.

3.2 Capacité des ressources

CBC/Radio-Canada dépend de quatre sources de financement direct : le financement public pour les activités opérationnelles et les immobilisations, les produits publicitaires, les revenus tirés des services spécialisés et les autres revenus.

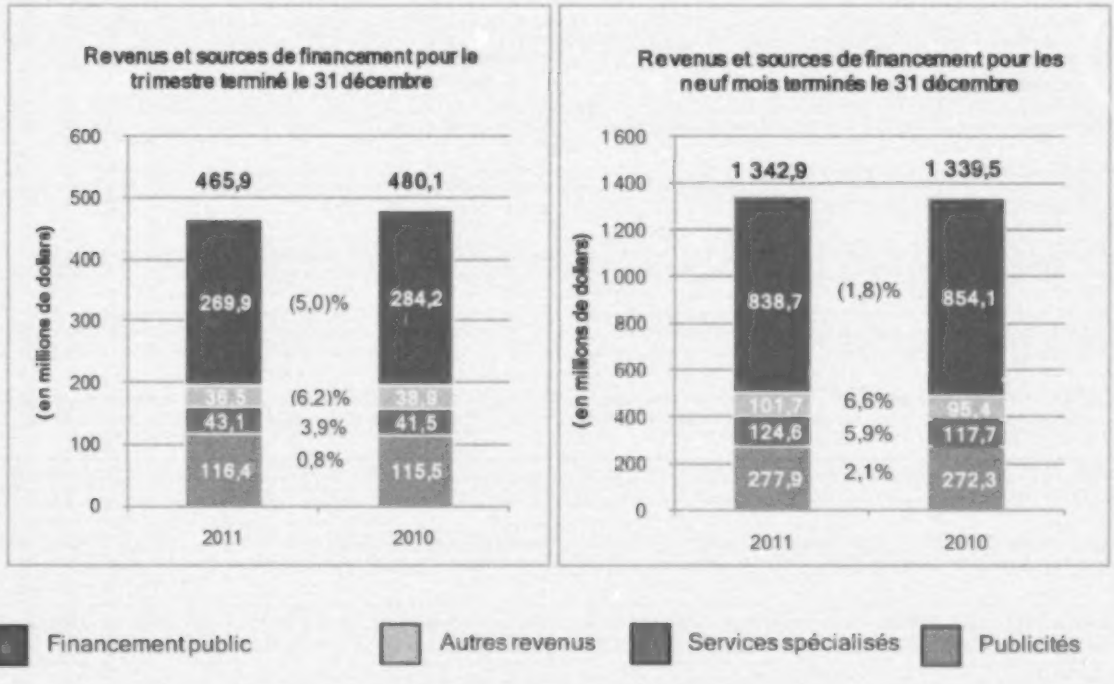

Au cours des neuf premiers mois, 838,7 millions de dollars provenant du financement public ont été comptabilisés comme résultat (environ 62 pour cent de toutes les sources de financement et de revenus). Sur une base annuelle, les crédits parlementaires de CBC/Radio-Canada représentent 34 dollars par Canadien, comparativement à la contribution moyenne de 87 dollars par personne que reçoivent les 18 radiodiffuseurs publics nationaux étrangers les plus importants. [1]

Dans le budget fédéral de 2011, le gouvernement a réaffirmé la reconduction en 2011-2012 du financement de 60 millions de dollars qu'il accorde à la Société pour ses initiatives de programmation canadienne. Ce financement que la Société reçoit depuis 2001 n'a cependant pas été confirmé au-delà de 2011-2012.

On s'attend par ailleurs à ce que la décision du gouvernement concernant le PARD appliqué à l'échelle de l'administration fédérale soit annoncée dans le prochain budget fédéral en mars 2012.

[1] Analyse du soutien public accordé à la radiodiffusion publique et aux autres instruments culturels au Canada : Nordicité 2011

Au troisième trimestre, la publicité a représenté 116,4 millions de dollars de revenus (environ 25 pour cent du total des revenus et des sources de financement), les revenus tirés des services spécialisés ont généré 43,1 millions de dollars (environ neuf pour cent du total des revenus et des sources de financement). Les autres revenus ont représenté 36,5 millions de dollars (environ huit pour cent du total des revenus et des sources de financement).

Pour les neuf premiers mois de 2011-2012, les revenus tirés de la publicité se sont chiffrés à 277,9 millions de dollars (environ 21 pour cent du total des revenus et des sources de financement). Les revenus tirés des services spécialisés, qui comprennent les droits d'abonnement et les revenus publicitaires provenant de CBC News Network, de **bold**, de *documentary*, d'ARTV et du Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), ont généré 124,6 millions de dollars (environ neuf pour cent du total des revenus et des sources de financement). Les autres revenus, qui comprennent les contributions provenant du FAPL et d'autres activités comme la vente d'émissions, la location d'actifs immobiliers et la location d'espace à nos sites d'émetteurs, ont représenté 101,7 millions de dollars (environ huit pour cent du total des revenus et des sources de financement).

L'augmentation des revenus publicitaires constatée au troisième trimestre (d'octobre à décembre) comparativement au trimestre précédent (de juillet à septembre) s'explique par le caractère saisonnier de la grille de radiodiffusion.

Capacité d'emprunt

L'article 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le droit de contracter des emprunts, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. En novembre 2011, le ministre a donné son accord de principe à des emprunts d'un montant total de 25 millions de dollars pour l'exercice 2011-2012.

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté. Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes les actions et décisions de CBC/Radio-Canada lorsque la Société exécute son mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

4. Résultats et perspectives

4.1 Résultats

Sommaire - Résultat net

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Revenus	195 967	195 938	29	N/S	504 188	485 396	18 792	3,9
Dépenses	(467 541)	(475 881)	8 340	1,8	(1 328 738)	(1 300 615)	(28 123)	(2,2)
Financement public	269 855	284 159	(14 304)	(5,0)	838 745	854 145	(15 400)	(1,8)
Résultat net avant les éléments hors activités opérationnelles	**(1 719)**	**4 216**	**(5 935)**	**(140,8)**	**14 195**	**38 926**	**(24 731)**	**(63,5)**
Éléments hors activités opérationnelles								
Gain (perte) sur dilution provenant de Sirius	-	-	-	N/A	25 775	-	25 775	N/A
Dividendes provenant de Sirius	-	-	-	N/A	5 094	-	5 094	N/A
Gain (perte) sur la cession d'équipement	9 563	88	9 475	N/S	8 119	(416)	8 535	N/S
Éléments hors activités opérationnelles	**9 563**	**88**	**9 475**	**N/S**	**38 988**	**(416)**	**39 404**	**N/S**
Résultat net de la période	**7 844**	**4 304**	**3 540**	**82,2**	**53 183**	**38 510**	**14 673**	**38,1**

NS = Non significatif

Le résultat net du trimestre s'est établi à 7,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3,5 millions de dollars comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, le résultat net s'élève à 53,2 millions de dollars, par rapport à 38,5 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2010-2011. Ces variations sont justifiées plus loin dans la présente section du rapport. À la fin de l'exercice, le résultat net (c'est-à-dire les revenus moins les dépenses et le financement public) devrait être conforme aux plans.

Au troisième trimestre de 2011-2012, les éléments hors activités opérationnelles ont été constitués principalement du produit de la vente du site de transmission AM de Brossard en octobre 2011. Sur une base cumulative annuelle, soit pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2011, les principaux autres éléments hors activités opérationnelles étaient un gain sur dilution comptabilisé relativement aux activités d'acquisition et de financement touchant Sirius Canada/CSR dans laquelle la Société détient une participation.

Les pages qui suivent renferment des renseignements et des explications en détail sur ces résultats financiers.

Revenus

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Revenus publicitaires								
Services anglais	76 886	78 333	(1 447)	(1,8)	186 983	184 191	2 792	1,5
Services français	39 530	37 204	2 326	6,3	90 875	88 080	2 795	3,2
	116 416	115 537	879	0,8	277 858	272 271	5 587	2,1
Services spécialisés								
CBC News Network	21 980	21 181	799	3,8	62 901	61 068	1 833	3,0
RDI	14 073	13 677	396	2,9	41 099	41 343	(244)	(0,6)
bold	1 062	981	81	8,3	3 033	3 122	(89)	(2,9)
documentary	1 369	1 338	31	2,3	4 153	4 164	(11)	(0,3)
ARTV	4 597	4 295	302	7,0	13 437	7 994	5 443	68,1
	43 081	41 472	1 609	3,9	124 623	117 691	6 932	5,9
Revenus financiers et autres produits								
Services anglais	14 863	14 510	353	2,4	40 184	35 657	4 527	12,7
Services français	12 709	14 952	(2 243)	(15,0)	31 149	32 248	(1 099)	(3,4)
Services institutionnels	8 898	9 467	(569)	(6,0)	30 374	27 529	2 845	10,3
	36 470	38 929	(2 459)	(6,3)	101 707	95 434	6 273	6,6
TOTAL	**195 967**	**195 938**	**29**	**N/S**	**504 188**	**485 396**	**18 792**	**3,9**

NS = Non significatif

Les revenus sont demeurés stables au troisième trimestre de 2011-2012 et ont augmenté de 18,8 millions de dollars (3,9 pour cent) pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à ceux des mêmes périodes en 2010-2011.

Revenus publicitaires

Les revenus publicitaires ont enregistré une hausse de 0,9 million de dollars (0,8 pour cent) au troisième trimestre de 2011-2012 par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2010-2011. La croissance des revenus des services numériques grâce à Tou.tv est le principal facteur à l'origine de cette hausse, qui est toutefois partiellement compensée par le ralentissement général du marché publicitaire pour la télévision généraliste.

Depuis le début de l'exercice, les revenus publicitaires ont augmenté de 5,6 millions de dollars (2,1 pour cent) comparativement à ceux des neuf premiers mois de 2010-2011, surtout en raison des très bonnes cotes d'écoute et des solides revenus tirés des services numériques au premier semestre. Les revenus des Services anglais pour les neuf premiers mois de 2011-2012 sont attribuables à la présence d'une équipe canadienne, les Canucks de Vancouver, dans la finale de la Coupe Stanley qui a été disputée en sept matchs, et à une riche programmation télévisuelle. Les revenus publicitaires des Services français ont augmenté, surtout grâce à l'essor qu'a connu la plateforme Tou.tv. Tant pour les Services anglais que pour les Services français, ces augmentations ont été compensées en partie par une baisse des revenus publicitaires comparativement à ceux de 2010-2011, qui avaient été tirés vers le haut par la couverture ponctuelle de la Coupe du monde de soccer masculin de la FIFA.

Revenus tirés des services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés, qui comprennent les revenus publicitaires et les droits d'abonnement, ont augmenté de 1,6 million de dollars (3,9 pour cent) au troisième trimestre de 2011-2012 et de 6,9 millions de dollars (5,9 pour cent) dans les neuf premiers mois de 2011-2012, comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

L'utilisation d'une nouvelle méthode de comptabilisation des résultats d'ARTV explique presque à elle seule l'augmentation constatée depuis le début de l'exercice. Les résultats d'ARTV sont consolidés dans ceux de la Société depuis le 12 juillet 2010, date à laquelle la Société a acquis des actions lui conférant une participation majoritaire dans la chaîne. Il n'existe donc pas de chiffres comparatifs pour le premier trimestre de 2010-2011.

Les revenus de CBC News Network se sont accrus au troisième trimestre de 2011-2012 et sur une base cumulative annuelle, comparativement aux mêmes périodes en 2010-2011. Les revenus d'abonnement ont progressé en raison de l'élargissement de la clientèle d'abonnés (11,3 millions en 2011-2012 contre 11,0 millions en 2010-2011) et de l'augmentation des revenus publicitaires.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et les autres revenus pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011 ont diminué de 2,5 millions de dollars (6,3 pour cent) par rapport à ceux de la même période l'an dernier. Le principal facteur de cette diminution est la baisse de la valeur des ententes commerciales conclues par les Services français. Un autre est la réception et la comptabilisation au troisième trimestre de 2011-2012 seulement d'une contribution du FAPL se rapportant à l'exercice précédent.

Ces revenus ont gagné 6,3 millions de dollars (6,6 pour cent) depuis le début de l'exercice. La plus grande partie de l'augmentation est attribuable à la hausse de 6,6 millions de dollars de la contribution reçue du FAPL depuis le début de l'exercice par rapport à la même période l'an dernier. La contribution du FAPL a été plus importante en 2011-2012 du fait de la croissance du Fonds et du nombre supérieur des stations admissibles cette année (20 contre 17 l'an dernier).

Le poste « Autres revenus » reflète également l'augmentation des revenus de location d'installations et de main-d'œuvre réalisés par les Services anglais ainsi que des revenus de la vente d'émissions et de documents d'archives; du côté des Services français, les revenus générés par la location d'installations ont diminué comparativement à l'an dernier. L'augmentation des revenus s'explique aussi par l'accroissement du gain net provenant de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (contrats de change). Les revenus cumulatifs annuels provenant de la location d'actifs immobiliers et d'espace à nos sites d'émetteurs sont également en hausse par rapport à ceux de l'an dernier, principalement au premier trimestre. Ces augmentations ont été compensées en partie par une diminution des revenus autres que publicitaires comparativement à ceux de 2010-2011, qui avaient été tirés vers le haut par la couverture ponctuelle de la Coupe du monde de soccer masculin de la FIFA.

Dépenses opérationnelles

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Télévision, radio et nouveaux médias								
Services anglais	231298	232 655	(1357)	(0,6)	662 806	654 003	8 803	1,3
Services français	171847	167 162	4 685	2,8	473 046	448 154	24 892	5,6
	403 145	399 817	3 328	0,8	1 135 852	1 102 157	33 695	3,1
Services spécialisés								
CBC News Network	16 401	17 134	(733)	(4,3)	48 796	50 084	(1288)	(2,6)
RDI	9 899	11345	(1446)	(12,7)	31828	31533	295	0,9
bold	675	858	(183)	(21,3)	3 159	2 772	387	14,0
documentary	886	425	461	108,5	2 698	2 771	(73)	(2,6)
ARTV	3 395	3 760	(365)	(9,7)	10 476	6 590	3 886	59,0
	31256	33 522	(2 266)	(6,8)	96 957	93 750	3 207	3,4
Transmission, distribution et collecte	20 769	21 145	(376)	(1,8)	60 690	59 127	1563	2,6
Administration nationale	2 682	2 949	(267)	(9,1)	8 270	8 057	213	2,6
Paiements aux stations privées	832	752	80	10,6	2 131	2 261	(130)	(5,7)
Charges financières	8 435	8 976	(541)	(6,0)	25 146	26 290	(1144)	(4,4)
Quote-part des (profits) pertes de l'entreprise associée	422	8 720	(8 298)	(95,2)	(308)	8 973	(9 281)	(103,4)
TOTAL	**467 541**	**475 881**	**(8 340)**	**(1,8)**	**1 328 738**	**1 300 615**	**28 123**	**2,2**

Les dépenses opérationnelles pour la période de trois mois terminée en décembre 2011 se chiffrent à 467,5 millions de dollars, un recul de 8,3 millions de dollars (1,8 pour cent) par rapport à celles du troisième trimestre de 2010-2011. Depuis le début de l'exercice, elles s'établissent à 1 329 millions de dollars, en hausse de 28,1 millions de dollars (2,2 pour cent) comparativement à la même période en 2010-2011.

Services de télévision, de radio et de nouveaux médias

Les dépenses engagées au troisième trimestre par les Services anglais, à savoir 231,3 millions de dollars, sont demeurées relativement comparables avec celles du trimestre correspondant de 2010-2011. La légère diminution des coûts enregistrée pour le trimestre, soit 1,3 millions de dollars, est attribuable aux éléments hors trésorerie, notamment l'obligation au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel. Depuis le début de l'exercice, les dépenses opérationnelles des Services anglais ont atteint 662,8 millions de dollars, une progression de 8,8 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier en grande partie attribuable à l'enrichissement de la grille-horaire. Dans le secteur des sports, les coûts de programmation ont progressé en raison de la diffusion en haute définition d'un plus grand nombre de matchs de hockey pendant les séries éliminatoires, ainsi que de la couverture du Championnat mondial de patinage artistique présenté en Russie et de la Coupe du monde de soccer féminin de la FIFA. La couverture des élections fédérales, du mariage royal et de la visite royale a aussi entraîné ces coûts à la hausse.

Les dépenses opérationnelles des Services français se chiffrent à 171,8 millions de dollars au troisième trimestre, en hausse de 4,7 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier. Cette variation s'explique par l'enrichissement de la programmation traditionnelle et numérique prévue dans la Stratégie 2015. Depuis le début de l'exercice, les dépenses des Services français atteignent 473,0 millions de dollars, une croissance de 24,9 millions de dollars à laquelle ont contribué l'enrichissement de la programmation traditionnelle et numérique, la couverture des élections fédérales, les frais promotionnels accrus, l'accroissement des investissements dans les services numériques et l'extension de la présence régionale d'Espace musique comme prévu. Les éléments hors trésorerie, essentiellement l'amortissement des immobilisations, ont également joué un rôle dans l'augmentation des dépenses opérationnelles pour le trimestre et l'exercice à ce jour.

Tant dans les Services anglais que dans les Services français, des coûts ponctuels pour la mise en œuvre de divers projets générant des gains d'efficience et entrepris pour réduire les dépenses opérationnelles futures ont aussi contribué à la progression des dépenses. Il s'agit notamment de l'examen du processus d'approvisionnement et des contrats d'achat de biens et de services, d'une initiative institutionnelle d'optimisation des opérations d'impression et d'un projet d'éclairage écoénergétique. Une diminution des coûts cette année, comparativement à l'exercice 2010-2011 pendant lequel la Coupe du monde de soccer masculin de la FIFA a été diffusée, compense une partie de l'écart d'un exercice sur l'autre pour les Services anglais et les Services français.

Services spécialisés

La diminution des dépenses de CBC News Network depuis le début de l'année, est principalement attribuable à la baisse des frais de marketing.

Les dépenses du RDI ont reculé au troisième trimestre de 2011-2012 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de fluctuations dans la grille-horaire. Sur une base cumulative annuelle, les dépenses du réseau suivent la même tendance que pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010-2011.

Du côté d'ARTV, la croissance des dépenses s'explique par la consolidation des résultats de la chaîne dans ceux de CBC/Radio-Canada depuis que la Société a acquis une participation majoritaire dans le service spécialisé le 12 juillet 2010.

Autres dépenses opérationnelles

Depuis le début de l'exercice, l'augmentation des dépenses au titre des activités de transmission, de distribution et de collecte a été engendrée par l'amortissement accéléré des éléments d'actif de la télévision analogique en prévision de la transition à la transmission numérique au Canada.

La baisse des charges financières sur douze mois traduit la diminution des intérêts payés sur les contrats de location-financement, principalement celui du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto.

La perte de 8,7 millions de dollars dans l'entreprise associée comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice précédent correspond à la quote-part de la Société dans les pertes subies sur les actions de catégorie A de Sirius qui n'avaient pas été constatées antérieurement à des fins comptables.

Financement public

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	236 182	250 755	(14 573)	(5,8)	738 615	758 425	(19 810)	(2,6)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1000	1000	-	-	2 999	2 999	-	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	32 673	32 404	269	0,8	97 131	92 721	4 410	4,8
TOTAL	**269 855**	**284 159**	**(14 304)**	**(5,0)**	**838 745**	**854 145**	**(15 400)**	**(1,8)**

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles comptabilisé dans les revenus a diminué de 14,6 millions de dollars (5,8 pour cent) dans le trimestre terminé le 31 décembre 2011 comparativement au crédit comptabilisé à la même période l'an dernier, et de 19,8 millions de dollars (2,6 pour cent) sur une base cumulative annuelle. Ce crédit est constaté dans l'État consolidé résumé du résultat en fonction des dépenses et des revenus autogénérés budgétés du trimestre. Une hausse des revenus nets budgétés en 2011-2012 a eu pour effet de diminuer le crédit requis pour les neuf premiers mois de l'exercice comparativement à la même période en 2010-2011. D'ici la fin de 2011-2012, le crédit pour les activités opérationnelles devrait être inférieur de 2,8 millions de dollars à celui de 2010-2011, un écart qui s'explique par la réduction supplémentaire du financement en 2011-2012 liée aux mesures de compression des coûts annoncées dans le budget fédéral de 2007.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé comme financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme étant un revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et l'équipement sous contrat de location-financement sont utilisés dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Éléments hors activités opérationnelles

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Gain (perte) sur dilution provenant de Sirius	-	-	-	N/A	25 775	-	25 775	N/A
Dividendes provenant de Sirius	-	-	-	N/A	5 094	-	5 094	N/A
Gain (perte) sur la cession d'équipement	9 563	88	9 475	N/S	8 119	(416)	8 535	N/S
Éléments hors activités opérationnelles	**9 563**	**88**	**9 475**	**N/S**	**38 988**	**(416)**	**39 404**	**N/S**

NS = Non significatif

Au troisième trimestre de 2011-2012, les éléments hors activités opérationnelles ont été constitués principalement du produit de la vente du site de transmission AM de Brossard en octobre 2011. Aucune transaction de cette importance n'avait été effectuée au troisième trimestre de 2010-2011.

Le 21 juin 2011, les deux fournisseurs de services de radio par satellite du Canada, soit Sirius Canada Inc. et Canadian Satellite Radio Holdings Inc., ont fusionné, créant ainsi une entité qui exerce ses activités sous la dénomination de Canadian Satellite Radio Holdings Inc. (CSR). Dans la nouvelle entité issue de la fusion, la Société détient 14,5 pour cent des titres de capitaux propres et 19,9 pour cent des titres avec droit de vote, et elle a un siège au conseil d'administration. Par suite de cette transaction, les éléments hors activités opérationnelles pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2011 comprennent aussi un gain sur dilution de 25,8 millions de dollars et des dividendes de 5,1 millions de dollars.

Total du résultat global

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Résultat net de la période	**7 844**	**4 304**	**3 540**	**82,2**	**53 183**	**38 510**	**14 673**	**38,1**
Autres éléments du résultat global								
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes à prestations définies	34 697	186 263	(151566)	(81,4)	(99 119)	266 004	(365 123)	(137,3)
Profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	8 720	(8 720)	(100,0)	94	8 973	(8 879)	(99,0)
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente réalisés à la transaction de fusion	-	-	-	N/A	(5 094)	-	(5 094)	N/A
Total des autres éléments du résultat global	34 697	194 983	(160 286)	(82,2)	(104 119)	274 977	(379 096)	(137,9)
Total du résultat global de la période	**42 541**	**199 287**	**(156 746)**	**(78,7)**	**(50 936)**	**313 487**	**(364 423)**	**(116,2)**

Les autres éléments du résultat global s'élèvent à 34,7 millions de dollars pour le troisième trimestre, une diminution de 160,3 millions de dollars comparativement au trimestre terminé le 31 décembre 2010.

Le solde de 34,7 millions de dollars des autres éléments du résultat global pour le trimestre est attribuable à ce qui suit :

- une diminution du taux d'actualisation appliqué pour calculer la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes de retraite, lequel est passé de 4,75 pour cent à 4,5 pour cent, occasionnant des pertes actuarielles de 188,9 millions de dollars;
- le dépassement de 4,6 pour cent du rendement attendu des actifs pour le trimestre (un rendement réel de 6,2 pour cent contre un rendement attendu de 1,6 pour cent), qui a donné lieu à un gain actuariel de 223,6 millions de dollars contrebalançant en partie les pertes actuarielles ci-dessus.

Pour la même période de l'exercice comparatif, le solde de 195,0 millions de dollars des autres éléments du résultat global est attribuable à ce qui suit :

- une augmentation du taux d'actualisation appliqué pour calculer la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes de retraite, lequel est passé de 5 pour cent à 5,25 pour cent, donnant lieu à un gain actuariel de 140,9 millions de dollars;
- le dépassement de 0,9 pour cent du rendement attendu des actifs pour le trimestre (un rendement réel de 2,5 pour cent contre un rendement attendu de 1,6 pour cent), qui a donné lieu à un gain actuariel de 45,4 millions de dollars contrebalançant en partie les pertes actuarielles ci-dessus;
- la comptabilisation de la plus-value des actions de catégorie C de Sirius.

Sur une base cumulative annuelle, les pertes actuarielles de 99,1 millions de dollars ont été surtout causées par une diminution marquée du taux d'actualisation appliqué pour calculer l'obligation au titre des régimes de retraite. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction des taux de rendement des bons du Canada durant cette période et est compensée par le dépassement du rendement attendu des actifs. En outre, une perte de 5,1 millions de dollars a été enregistrée à la suite du reclassement en résultat, sans effet sur la trésorerie, de sommes provenant de la fusion de Sirius.

Sur une base cumulative pour l'exercice 2010-2011, le gain actuariel de 266,0 millions de dollars provient essentiellement du dépassement du rendement attendu des actifs et est compensé par une légère variation de l'obligation au titre des régimes de retraite, compte tenu de la stabilité du taux d'actualisation pendant la majeure partie de la période visée. En outre, les données comparatives de l'exercice précédent tiennent compte de la plus-value des actions de catégorie C de Sirius, qui s'établit à 9,0 millions de dollars, et d'une perte de 5,1 millions de dollars enregistrée à la suite du reclassement en résultat, sans effet sur la trésorerie, de sommes provenant de la fusion de Sirius.

4.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Les principales sources de liquidités de la Société sont les crédits parlementaires qui lui sont versés pour ses activités opérationnelles, ses immobilisations et son fonds de roulement, et les revenus tirés de ses activités commerciales. Selon l'information à jour dont elle dispose, la Société ne prévoit aucun changement important dans la nature de ses sources de liquidités, sauf les retombées possibles du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) mené dans l'ensemble de l'administration fédérale et qui seront annoncées dans le budget fédéral de 2012. Cette initiative pourrait entraîner une diminution progressive du crédit pour les activités opérationnelles de 2012-2013 à 2014-2015. À la demande du gouvernement, la Société a préparé des propositions pour gérer une réduction possible de son financement de l'ordre de cinq ou de dix pour cent.

Les flux de trésorerie de la Société qui proviennent de ses activités opérationnelles, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau suivant pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre. Le solde de trésorerie de la Société s'élevait à 87,7 millions de dollars au 31 décembre 2011, comparativement à 105,9 millions de dollars au 31 décembre 2010.

Position de trésorerie

	Période de trois mois terminée le 31 décembre				Période de neuf mois terminée le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**	**2011**	**2010**	**Écart en $**	**Écart en %**
Flux de trésorerie–Début de la période/année	**83 018**	**125 612**	**(42 594)**	**(33,9)**	**63 224**	**53 170**	**10 054**	**18,9**
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	14 534	8 635	5 899	68,3	42 660	88 137	(45 477)	(51,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 697)	(1 394)	(303)	21,7	19 736	20 791	(1 055)	(5,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 150)	(26 960)	18 810	69,8	(37 915)	(56 205)	18 290	32,5
Écart net	4 687	(19 719)	24 406	(123,8)	24 481	52 723	(28 242)	(53,6)
Flux de trésorerie–Fin de la période	**87 705**	**105 893**	**(18 188)**	**(17,2)**	**87 705**	**105 893**	**(18 188)**	**(17,2)**

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont donné lieu au troisième trimestre de 2011-2012 à des entrées de trésorerie de 14,5 millions de dollars, en hausse de 5,9 millions de dollars comparativement à la même période l'an dernier. Cette variation des flux de trésorerie est surtout attribuable à l'augmentation du crédit pour les activités opérationnelles différé hors trésorerie (83,3 millions) ainsi que du résultat net (3,5 millions de dollars), laquelle est compensée par une diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (60,2 millions de dollars) et par des ajustements hors trésorerie (15,7 millions de dollars).

Depuis le début de l'exercice, les entrées de trésorerie générées par les activités opérationnelles ont atteint 42,7 millions de dollars, soit 45,5 millions de dollars de moins que l'exercice précédent. Ce recul s'explique principalement par une diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (14,3 millions de dollars) et des ajustements hors trésorerie (62,0 millions de dollars), qui portent notamment sur l'amortissement des immobilisations corporelles, l'amortissement du financement des immobilisations différé et le changement dans le prélèvement différé sur le crédit pour les activités opérationnelles. Cette diminution a été compensée en partie par l'augmentation du crédit pour les activités opérationnelles différé hors trésorerie (17,7 millions de dollars) et du résultat net (14,7 millions de dollars).

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 1,7 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011, contre 1,4 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Du début de l'exercice au 31 décembre, elles ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 19,7 millions de dollars en 2011, comparativement à 20,8 millions en 2010.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre, les entrées de trésorerie ont été constituées du crédit parlementaire pour les dépenses en immobilisations et compensées par les paiements relatifs à divers engagements de la Société et les intérêts correspondants.

En outre, pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre, les entrées de trésorerie ont été compensées en partie par les remboursements semestriels des obligations liées au Centre canadien de radiodiffusion, les effets à payer par suite de la vente de créances, l'obligation au titre de contrats de location-financement et le versement des intérêts correspondants à ces éléments.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 8,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011, contre 27,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces sorties sont surtout attribuables à des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, et sont compensées en partie par les revenus reçus lors de la cession d'immobilisations corporelles (9,8 millions de dollars).

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 37,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2011, contre 56,2 millions de dollars pour la période comparable de l'exercice précédent. Des sorties de trésorerie de 69,1 millions de dollars comprennent 56,6 millions de dollars au titre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, en conformité avec le plan d'immobilisations de la Société, et 6,1 millions de dollars pour l'acquisition de droits sur les émissions. Ces sorties ont été compensées par des entrées de trésorerie de 20,9 millions de dollars constituées pour l'essentiel d'un montant de 14,9 millions de dollars en capital et dividendes reçu dans le cadre de la fusion entre Sirius Canada Inc. et la société Canadian Satellite Radio Holdings Inc. et d'un montant de 10,2 millions de dollars reçu en contrepartie de la cession d'immobilisations corporelles.

4.3 Perspectives et risques

Le troisième trimestre a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal de la Société lancé le 1er février 2011. La Stratégie 2015 est sa réponse à un environnement de radiodiffusion et à un univers médiatique en évolution rapide, à des changements démographiques, à de nouvelles technologies ainsi qu'à une offre multipliée de plateformes et de contenus. Tous ces facteurs influent sur les revenus, les dépenses opérationnelles et les besoins en capital. Ayant établi un plan financier exhaustif, la Société est convaincue d'atteindre ses objectifs à condition de pouvoir compter sur un financement stable à long terme, c'est-à-dire des crédits parlementaires, l'accès au financement pour la programmation canadienne de 60 millions de dollars qu'elle reçoit chaque année depuis 2001-2002, une conjoncture économique stable et un accès continu au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) et au Fonds des médias du Canada (FMC). Une réduction majeure de ces sources de financement ou une diminution des revenus prévus par suite du ralentissement de l'économie aurait pour effet de compromettre notre capacité à mettre en œuvre notre Stratégie 2015 et contribuerait à des manques à gagner qui devraient être comblés par la réduction des dépenses opérationnelles.

Dans notre Stratégie 2015, nous nous engageons à trouver des initiatives pour accroître les revenus et réduire les dépenses, à réaffecter les ressources en fonction des priorités de la Stratégie 2015 et à continuer d'examiner les actifs pour en maximiser la valeur le plus possible. Nous nous engageons également à réduire davantage nos dépenses opérationnelles. À cette fin, la Société procède à un examen de sa structure organisationnelle, de ses méthodes de fonctionnement et de ses dépenses globales pour l'achat de biens et de services.

CBC/Radio-Canada est dans la bonne voie pour répondre à l'ensemble des attentes annuelles pour 2011-2012, y compris pour atteindre les revenus publicitaires ciblés dans l'exercice. Cependant, la Société surveille de près son rendement étant donné l'incertitude économique qui a commencé au deuxième trimestre et qui se poursuit.

Les principaux facteurs pouvant influer sur les résultats financiers de la Société sont résumés dans le tableau ci-dessous qui retrace l'évolution des risques depuis la présentation du dernier rapport annuel. Pour l'analyse détaillée des risques et des stratégies d'atténuation, se reporter au Rapport annuel.

▼ Décroissant ► Stable ▲ Croissant

Risque	Tendance	Situation actuelle
Financement public Dans son budget déposé le 6 juin 2011, le gouvernement fédéral a annoncé un examen des dépenses de programmes directes, dont l'objectif est de dégager d'ici 2014-2015 des économies annuelles permanentes de cinq pour cent sur le total des dépenses examinées. Dernièrement, le gouvernement a indiqué que les économies ciblées pourraient atteindre dix pour cent des dépenses examinées.	▲	Le Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) (anciennement l'Examen stratégique et fonctionnel) s'appliquant à l'ensemble de l'administration fédérale est en cours. CBC/Radio-Canada est au nombre des 67 organisations à qui on a demandé de préparer deux propositions dans le cadre de cet exercice : l'une pour réduire de cinq pour cent et l'autre pour réduire de dix pour cent son crédit pour les activités opérationnelles. La Société passe en revue tous les aspects de ses activités opérationnelles, se fondant sur le mandat que lui attribue la *Loi sur la radiodiffusion* et sur sa Stratégie 2015. Les résultats de l'examen du gouvernement seront annoncés dans le cadre du budget fédéral de 2012, qui doit être déposé en mars 2012.
Incertitude économique Le climat d'incertitude économique qui s'est installé pourrait avoir des répercussions sur notre capacité d'atteindre nos cibles de revenus publicitaires.	▲	La Société surveille la performance des revenus publicitaires et élabore des plans d'urgence.
Enjeux réglementaires *Renouvellement des licences* Le renouvellement de toutes les licences de CBC/Radio-Canada, y compris celles de ses services spécialisés, est suspendu pour le moment. L'issue de l'audience permettra d'établir les conditions de nos licences accordées par le CRTC pour les cinq prochaines années et déterminera si nous sommes en mesure d'atteindre les objectifs de la Stratégie 2015.	►	À la demande de la Société, le renouvellement de toutes les licences de CBC/Radio-Canada, y compris celles de ses services spécialisés, a été reporté à plus tard. Ce délai donnera le temps à la Société d'examiner et d'évaluer la réduction de ses crédits au titre du PARD qui sera annoncée dans le cadre du budget fédéral, afin d'en tenir compte dans ses demandes de renouvellement au besoin.

Risque	Tendance	Situation actuelle
Services de programmation par contournement Le 25 mai 2011, le CRTC a entamé une collecte de renseignements sur les services de programmation par contournement, c'est-à-dire la programmation offerte grâce à un accès Internet indépendant de toute structure ou de tout réseau dédié à sa distribution.	▶	Le 5 octobre 2011, le CRTC a déterminé que la collecte de renseignements n'avait pas donné de résultats concluants. Le Conseil continuera de suivre de près l'évolution du marché et procédera à un autre exercice en mai 2012.
FAPL (Fonds pour l'amélioration de la programmation locale) CBC/Radio-Canada a reçu 37 millions de dollars au titre du FAPL pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011. Le FAPL doit faire l'objet d'un examen d'ici le 31 août 2012. Cet examen pourrait changer le montant que CBC/Radio-Canada reçoit du Fonds. Les améliorations que CBC/Radio-Canada a déjà apportées à ses services de télévision locale et celles qui résultent de sa stratégie régionale dépendent en grande partie du maintien du Fonds et de sa capacité d'y accéder.	▲	Le CRTC a émis un avis public le 19 décembre 2011 dans lequel il annonce qu'il tiendra des audiences pour examiner le FAPL en avril 2012.
Intégration verticale CBC/Radio-Canada est le seul grand télédiffuseur au Canada ne possédant pas d'entreprises affiliées de distribution. Il y a des craintes que les conditions de distribution offertes par les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) favorisent leurs propres services spécialisés associés. La consolidation d'entreprises au sein de l'industrie risque de rendre le marché des droits de diffusion de plus en plus concurrentiel, où une poignée de gros joueurs se disputeraient les mêmes propriétés.	▲	Le CRTC a rendu public son cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale le 21 septembre 2011. Le CRTC a rendu un certain nombre de décisions d'orientation. Notamment, il a interdit les ententes de distribution exclusive par des services mobiles ou des services d'accès Internet au détail de la programmation conçue d'abord pour la télévision généraliste, la télévision spécialisée, la télévision payante et les services de VSD; il a renforcé les règles d'accès aux services spécialisés de catégorie B non affiliés et indépendants; et il a adopté un code de déontologie régissant les ententes et les interactions commerciales. Il a également annoncé un certain nombre d'instances de suivi.

Risque	Tendance	Situation actuelle
Intégration verticale (suite)		Le 9 décembre 2011, Bell Canada et Rogers Communications ont annoncé qu'ils se portaient acquéreurs de la part majoritaire que détient le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario dans Maple Leaf Sports Entertainment, l'entreprise propriétaire des Maple Leafs, des Raptors et des Marlies de Toronto, ainsi que du Toronto FC. Cette entente pourrait intensifier la concurrence pour les droits de diffusion d'événements sportifs.
Passage à la télévision numérique Le CRTC avait fixé au 31 août 2011 la date butoir pour le passage à la télévision numérique (TVN) hertzienne. La Société prévoit installer 27 émetteurs numériques dans l'ensemble du pays - un émetteur pour chacune de ses stations sources de télévision. CBC/Radio-Canada devrait remplacer 51 émetteurs pour assurer le passage au numérique dans tous les marchés à conversion obligatoire désignés par le CRTC. Or, le budget d'immobilisations de la Société ne permet pas de répondre à cette exigence. Ainsi, certains marchés pourraient ne plus recevoir le signal hertzien de CBC ou de Radio-Canada.	►	Au 31 décembre 2011, 26 émetteurs numériques étaient en service, sur les 27 prévus. Le dernier émetteur (Yellowknife) devrait être opérationnel dans les prochains mois. Le CRTC a autorisé la Société à continuer de transmettre ses signaux de télévision hertziens en mode analogique dans les marchés à conversion obligatoire au moyen de 22 émetteurs, et ce, jusqu'au 31 août 2012. Les émetteurs analogiques en service dans les marchés à conversion non obligatoire dans l'ensemble du pays (soit près de 620 émetteurs au total) ont une durée de vie utile restante limitée.
Accès à l'information La contestation des dispositions relatives aux exclusions de l'accès à l'information (AAI) pourrait avoir de lourdes conséquences sur la protection et la valorisation de la « liberté d'expression, ainsi que de l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation » que la *Loi sur la radiodiffusion* garantit à toutes les entreprises de radiodiffusion, et particulièrement à CBC/Radio-Canada.	►	CBC/Radio-Canada a confirmé qu'elle avait décidé, après analyse du jugement, de ne pas en appeler de la décision de la Cour d'appel fédérale rendue le 23 novembre 2011. La décision de la Cour d'appel fédérale confirme clairement que l'exclusion visant les sources journalistiques est absolue, et que ce type de renseignement échappe au pouvoir d'examen de la commissaire à l'information.

5. Présentation de l'information financière

5.1 Transition aux Normes internationales d'information financière

Le 1er avril 2011, la Société a adopté les IFRS pour la présentation de son information financière et a choisi le 1er avril 2010 comme date de transition. Par conséquent, les états financiers consolidés résumés contenus dans le présent rapport trimestriel ont été préparés conformément aux normes IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standard Board. La Société préparait auparavant ses états financiers en conformité avec les PCGR du Canada. Les conventions comptables appliquées par la Société sont exposées à la note 3 des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés du 30 juin 2011.

Pendant le deuxième trimestre de 2011, la Société a raffiné l'amortissement du financement des immobilisations différé en vertu des IFRS, et révisé la présentation de la Transition aux IFRS exposée à la note 5 des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

5.2 Normes comptables futures

Les modifications futures de conventions comptables sont présentées à la note 2.

5.3 Transactions entre parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec des parties liées. Voir la note 19.

6. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation des présents états financiers trimestriels consolidés résumés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intérimaire*, et de leur fidélité, de même que de l'établissement des contrôles financiers qu'elle juge nécessaires pour assurer l'exactitude des faits présentés dans les états. Il lui incombe également de veiller à la cohérence, le cas échéant, entre toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel et les états financiers trimestriels consolidés résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés résumés non audités présentent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière, des résultats opérationnels et les flux de trésorerie de la Société, à la date des états financiers trimestriels consolidés résumés et pour les périodes qui y sont visées.

Le président-directeur général,

Hubert T. Lacroix

La vice-présidente et chef de la direction financière,

Suzanne Morris

Ottawa (Canada)
Le 23 février 2012

État consolidé résumé de la situation financière
(non audité)

($ canadiens)

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	87 705	63 224
Clients et autres créances (NOTE 6)	149 288	173 763
Programmation (NOTE 7)	204 845	163 658
Stocks de produits dérivés	1 145	1089
Charges payées d'avance (NOTE 8)	54 577	138 689
Billets à recevoir	5 265	2 023
Investissement net dans un contrat de location-financement	2 461	2 351
Instruments financiers dérivés (NOTE 20)	332	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	234	154
	555 852	**544 951**
Non courant		
Immobilisations corporelles (NOTE 9)	1048 325	1080 595
Immobilisations incorporelles	29 838	39 687
Actifs sous contrat de location-financement	50 242	56 242
Régime de retraite (NOTE 13)	88 467	148 769
Billets à recevoir	50 451	51 765
Investissement net dans un contrat de location-financement	54 718	56 577
Charges différées	8 498	3 003
Participation dans une entreprise associée (NOTE 10)	6 495	17
	1 337 032	**1 436 655**
TOTAL DE L'ACTIF	**1 892 884**	**1 981 606**
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 11)	81009	125 335
Provisions (NOTE 12)	35 944	28 676
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 13)	113 682	144 703
Dette obligataire	14 459	19 642
Passif financier lié à la monétisation de créances	-	10 337
Obligation au titre de contrats de location-financement	9 766	9 343
Effets à payer	5 565	5 404
Revenus différés	3 571	3 825
Crédit parlementaire d'exploitation reporté (NOTE 15)	78 818	-
Instruments financiers dérivés (NOTE 20)	-	715
	342 814	**347 980**
Non courant		
Participation dans une entreprise associée (NOTE 10)	-	1417
Revenus différés	2 934	2 726
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 13)	225 066	210 268
Dette obligataire	288 533	299 237
Obligation au titre de contrats de location-financement	56 642	64 136
Effets à payer	118 861	124 353
Financement des immobilisations différé	579 462	602 025
	1 271 498	**1 304 162**
Capitaux propres		
Résultats non distribués	276 113	322 201
Cumul des autres éléments du résultat global	-	5000
Total des capitaux propres attribuables à la Société	**276 113**	**327 201**
Participations ne donnant pas le contrôle	**2 459**	**2 263**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**278 572**	**329 464**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	**1 892 884**	**1 981 606**

Engagements (NOTE 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé du résultat (non audité)

($ canadiens)

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
REVENUS (NOTE 14)				
Publicité	116 416	115 537	277 858	272 271
Services spécialisés	43 081	41 472	124 623	117 691
Autres revenus	35 124	37 579	97 573	91 682
Revenus financiers	1 346	1 350	4 134	3 752
	195 967	**195 938**	**504 188**	**485 396**
CHARGES				
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	403 145	399 817	1 135 852	1 102 157
Services spécialisés	31 256	33 522	96 957	93 750
Transmission, distribution et collecte	20 769	21 145	60 690	59 127
Administration nationale	2 682	2 949	8 270	8 057
Paiements aux stations privées	832	752	2 131	2 261
Charges financières	8 435	8 976	25 146	26 290
Quote-part des (revenus) pertes de l'entreprise associée	422	8 720	(308)	8 973
	467 541	**475 881**	**1 328 738**	**1 300 615**
Perte opérationnelle avant financement public et éléments hors activités opérationnelles	**(271 574)**	**(279 943)**	**(824 550)**	**(815 219)**
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 15)				
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	236 182	250 755	738 615	758 425
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1000	1000	2 999	2 999
Amortissement du financement des immobilisations différé	32 673	32 404	97 131	92 721
	269 855	**284 159**	**838 745**	**854 145**
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	**(1 719)**	**4 216**	**14 195**	**38 926**
ÉLÉMENTS HORS ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Gain (perte) sur la cession d'équipement (NOTE 9)	9 563	88	8 119	(416)
Gain sur dilution provenant d'une fusion (NOTE 10)	-	-	25 775	-
Dividendes provenant d'une fusion (NOTE 10)	-	-	5 094	-
	9 563	**88**	**38 988**	**(416)**
Résultat net de la période	**7 844**	**4 304**	**53 183**	**38 510**
Résultat net attribuable :				
À la Société	7 776	4 270	53 031	38 503
Aux participations ne donnant pas le contrôle	68	34	152	7
	7 844	4 304	53 183	38 510

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé du résultat global (non audité)

($ canadiens)

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
RÉSULTAT GLOBAL				
Résultat net de la période	7 844	4 304	53 183	38 510
Autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes à prestations définies	34 697	186 283	(99 119)	266 004
Profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	8 720	94	8 973
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	-	(5 094)	-
Total du résultat global de la période	**42 541**	**199 287**	**(50 936)**	**313 487**
Total du résultat global attribuable :				
À la Société	42 473	199 253	(51 088)	313 480
Aux participations ne donnant pas le contrôle	68	34	152	7
	42 541	199 287	(50 936)	313 487

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé des variations des capitaux propres (non audité)

($ canadiens)
(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 31 décembre 2011	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 septembre 2011	233 640	-	233 640	2 347	235 987
Variations de la période					
Résultat net de la période	7 776	-	7 776	68	7 844
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	34 697	-	34 697	-	34 697
Émission d'actions par un filiale	-	-	-	44	44
Solde au 31 décembre 2011	**276 113**	**-**	**276 113**	**2 459**	**278 572**

Période de trois mois terminée le 31 décembre 2010	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 septembre 2010	205 993	(7 422)	198 571	253	198 824
Variations de la période					
Résultat net de la période	4 270	-	4 270	34	4 304
Gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	186 263	-	186 263	-	186 263
Profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	8 720	8 720	-	8 720
Solde au 31 décembre 2010	**396 526**	**1 298**	**397 824**	**287**	**398 111**

Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2011	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2011	322 201	5 000	327 201	2 263	329 464
Variations de la période					
Résultat net de la période	53 031	-	53 031	152	53 183
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(99 119)	-	(99 119)	-	(99 119)
Profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	94	94	-	94
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	(5 094)	(5 094)	-	(5 094)
Émission d'actions par un filiale	-	-	-	44	44
Solde au 31 décembre 2011	**276 113**	**-**	**276 113**	**2 459**	**278 572**

Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2010	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1er avril 2010	92 019	(7 675)	84 344	280	84 624
Variations de la période					
Résultat net de la période	38 503	-	38 503	7	38 510
Gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	266 004	-	266 004	-	266 004
Profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	8 973	8 973	-	8 973
Solde au 31 décembre 2010	**396 526**	**1 298**	**397 824**	**287**	**398 111**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé des flux de trésorerie (non audité)

($ canadiens)

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)				
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	7 844	4 304	53 183	38 510
Ajustements :				
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles (NOTE 9)	(9 563)	(88)	(8 119)	416
Revenus d'intérêts	(2 113)	(2 153)	(6 465)	(6 186)
Charges financières	8 435	8 976	25 146	26 290
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	477	338	(1 047)	96
Amortissement des immobilisations corporelles	30 808	27 752	90 277	83 813
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 405	4 994	12 662	13 844
Amortissement d'actifs sous contrat de location- financement	2 000	1 763	6 000	5 289
Reclassement au résultat du profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	-	(5 094)	-
Quote-part des pertes (gains) d'une entreprise associée	422	8 720	(308)	8 973
Gain sur dilution provenant d'une fusion	-	-	(25 775)	-
Amortissement des charges différées	143	175	579	12 861
Amortissement du financement des immobilisations différé	(32 673)	(32 404)	(97 131)	(92 721)
Variation du crédit parlementaire d'exploitation reporté	78 818	(4 516)	78 818	61 153
Variation des revenus différés [non courants]	(55)	128	208	320
Variation des actifs des régimes de retraite	(17 077)	(24 643)	(26 948)	(24 643)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courants]	6 989	4 153	6 405	1 861
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courants]	965	15 890	2 929	4 563
Variation des participations ne donnant pas le contrôle	44	299	44	1 983
Accroissement des billets à recevoir	(50)	-	(100)	-
Variations du fonds de roulement (NOTE 17)	(65 285)	(5 053)	(62 604)	(48 285)
	14 534	**8 635**	**42 660**	**88 137**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Crédit parlementaire (NOTE 15)				
Financement des immobilisations	24 000	24 000	74 568	73 500
Emission et remboursement du passif financier lié à la monétisation des créances	-	(131)	-	(131)
Remboursement de l'obligation au titre de contrats de location-financement	(2 351)	(1 840)	(7 068)	(5 565)
Remboursement de la dette obligataire	(5 062)	(4 702)	(9 941)	(9 233)
Remboursement d'effets à payer	(2 734)	(2 609)	(5 404)	(4 897)
Intérêts payés	(15 550)	(16 112)	(32 419)	(32 883)
	(1 697)	**(1 394)**	**19 736**	**20 791**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 771)	(27 123)	(60 883)	(56 750)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 204)	(2 319)	(2 112)	(3 276)
Rendement du capital investi dans une entreprise associée	-	-	9 855	-
Acquisition de placements à long terme	-	-	-	(2 750)
Charges différées relatives aux droits sur les émissions	997	-	(6 074)	-
Revenu sur la cession d'immobilisations corporelles	9 848	531	10 212	1 173
Dividendes reçus	-	-	5 094	-
Intérêts reçus	1 980	1 951	5 993	5 398
	(8 150)	**(26 960)**	**(37 915)**	**(56 205)**
Variation de la trésorerie	**4 687**	**(19 719)**	**24 481**	**52 723**
Trésorerie, début de l'exercice	**83 018**	**125 612**	**63 224**	**53 170**
Trésorerie, fin de la période	**87 705**	**105 893**	**87 705**	**105 893**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2011

(en dollars canadiens)

(non audités)

1. Renseignements généraux

CBC | Radio-Canada (la Société) est une société d'État fédérale domiciliée au Canada et assujettie à l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de son règlement d'application. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. CBC | Radio-Canada n'est pas assujettie aux régimes provinciaux d'impôt des sociétés, mais elle doit payer les taxes de vente tant au niveau fédéral que provincial.

À titre de radiodiffuseur public national, la Société offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés résumés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 23 février 2012.

2. Changements de conventions comptables

A. Conventions appliquées dans les états financiers annuels

En février 2008, le Conseil des normes comptables au Canada (CNC) a confirmé que les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceraient les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR du Canada) comme référentiel comptable des entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes, pour les exercices à compter du 1er janvier 2011. En vertu des normes comptables du secteur public, la Société est maintenant classée comme « autre organisme public » et, à ce titre, doit déterminer le référentiel comptable qui s'applique le mieux à ses activités. Après avoir pris en compte plusieurs facteurs, la Société a déterminé que les IFRS étaient les normes les plus appropriées à ses activités. En conséquence, elle a adopté les IFRS le 1er avril 2011.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont fondés sur les conventions comptables que la Société s'attend à appliquer dans ses états financiers consolidés annuels au 31 mars 2012. La Société est tenue de se conformer, dans la préparation de ses premiers états financiers consolidés annuels IFRS, aux normes en vigueur au 31 mars 2012, lesquelles peuvent différer des conventions que la Société s'attend en ce moment à adopter et qu'elle a appliquées dans les présents états financiers. Des divergences peuvent survenir à la suite de la publication de nouvelles normes - dont l'entrée en vigueur est fixée au plus tard au 31 mars 2012 - avant que la Société prépare ses états financiers consolidés annuels en date du 31 mars 2012. Une modification des conventions comptables employées peut entraîner des changements importants dans la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie présentés par la Société.

2. Changements de conventions comptables *(suite)*

B. Modifications futures de conventions comptables

La Société a examiné les prises de position comptables, tant nouvelles que révisées, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, et a jugé que les suivantes pourraient la toucher. La Société évalue présentement l'incidence possible de chaque prise de position sur ses états financiers consolidés.

IFRS 7 Modifications à l'IFRS 7 : Instruments financiers : Informations à fournir

La norme IFRS 7 a été modifiée en octobre 2010 pour imposer de nouvelles obligations d'information sur les transferts d'actifs financiers, y compris sur les effets possibles de tout risque auquel l'entité qui transfère les actifs continue d'être exposée. Ces modifications s'appliquent pour les périodes annuelles de présentation de l'information financière ouvertes après le 1er juillet 2011.

IFRS 9 Instruments financiers

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche progressive visant à remplacer l'actuelle norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'approche préconisée dans IFRS 9 est fondée sur le mode de gestion des instruments financiers appliqué par l'entité dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers. Le 16 décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont pour effet de reporter la date d'application obligatoire de la norme aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015.

IFRS 10 États financiers consolidés

La norme IFRS 10 a remplacé l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et l'interprétation SIC-12, *Consolidation - entités ad hoc*. Elle vise à établir les principes de la présentation et de la préparation des états financiers consolidés d'une entité qui contrôle une ou plusieurs autres entités. L'IFRS 10 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

IFRS 11 Partenariats

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, annule l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme IFRS 11 focalise sur les droits et obligations d'un accord de partenariat, plutôt que sur sa forme juridique, comme c'est le cas actuellement sous l'IAS 31. La norme remédie au manque d'uniformité dans la présentation de l'information sur les partenariats en imposant l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entités contrôlées conjointement. L'IFRS 11 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

2. Changements de conventions comptables *(suite)*

IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

La norme IFRS 12 vise les entités qui détiennent des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. Elle oblige la Société à fournir des informations qui aident les utilisateurs de ses états financiers à évaluer la nature de ses participations dans d'autres entités et les risques afférents, ainsi que leur incidence sur sa situation financière, ses résultats financiers et ses flux de trésorerie. L'IFRS 12 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

IFRS 13 Évaluation à la juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur, établit un cadre unique de dispositions sur la détermination de la juste valeur et comporte des obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur. Elle vise les IFRS qui exigent, ou permettent, les évaluations de la juste valeur ou la communication d'informations sur ces évaluations. L'IFRS 13 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

IAS 1 Modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

La norme IAS 1 a été modifiée en juin 2011 afin de maintenir le choix offert à l'entité d'établir un ou deux états, et afin de revoir seulement les exigences de présentation des autres éléments du résultat global: obligation de présenter des totaux partiels distincts des autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net (p. ex., la couverture de flux de trésorerie, la conversion de devises) et de ceux qui ne le sont pas (p. ex., la juste valeur des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global selon l'IFRS 9). Ces modifications s'appliqueront aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012.

IAS 12 Modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat

La norme IAS 12 a été modifiée en décembre 2010 pour inclure une exception au principe général de la norme selon lequel l'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé devrait refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend à recouvrer la valeur comptable de ses actifs. Les modifications s'appliqueront aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2012.

IAS 19 Modifications à IAS 19, Avantages du personnel

La norme IAS 19 a été modifiée en juin 2011 afin d'éliminer l'option du report de la comptabilisation des gains et des pertes, de modifier la présentation des variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et de celle des actifs du régime dans l'état du résultat global, d'exiger que l'intérêt net soit calculé au moyen du taux de rendement d'une obligation de société de première qualité, et enfin, d'améliorer les informations à fournir sur les risques associés aux régimes à prestations définies. Ces modifications s'appliqueront pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

2. Changements de conventions comptables *(suite)*

IAS 28 Participations dans des entreprises associées

La norme IAS 28 a été modifiée en 2011. Elle prescrit la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et présente les exigences à respecter pour l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. L'IAS 28 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

3. Principales conventions comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a préparé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires en conformité avec l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi qu'avec la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34) et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Ces états financiers portent sur une période qui fait partie de la période couverte par les premiers états financiers annuels IFRS et ils respectent les dispositions d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Des explications sur l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière présentée de la Société se trouvent à la note 5 des notes annexées aux états.

Les conventions comptables IFRS énoncées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires préparés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011 ont été appliquées systématiquement à toutes les périodes présentées. Elles ont également servi à établir l'état de la situation financière IFRS au 1er avril 2010 dans le cadre de la transition aux IFRS, conformément aux exigences d'IFRS 1. Une description exhaustive des conventions comptables adoptées par la Société se trouve à la note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires constituent une mise à jour du dernier jeu complet d'états financiers annuels de la Société et de ses premiers états financiers consolidés résumés intermédiaires IFRS pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les plus récents états financiers consolidés annuels audités de la Société ainsi qu'avec les états financiers résumés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011.

B. Base de préparation

L'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent préparer et rendre public un rapport financier trimestriel pour les périodes ouvertes à compter du 1er avril 2011, et que ce rapport doit être conforme à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des états résumés, comme permis par l'IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne sont pas audités.

4. Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

A. Sources principales d'incertitudes relatives aux estimations

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date des états financiers consolidés résumés, ainsi que sur la valeur des revenus et des charges présentés dans la période.

Les estimations et les hypothèses importantes sur lesquelles sont fondés les états financiers consolidés résumés de la Société influent sur les passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que de la programmation, et les provisions subordonnées au dénouement de litiges et à autres éventualités.

Les estimations et les hypothèses de la direction reposent sur des renseignements externes et sur des situations observables lorsque cela est possible, auxquels s'ajoutent, au besoin, des analyses internes. Ces estimations et hypothèses ont été appliquées au cours de la période visée en cohérence avec les périodes antérieures, et la Société n'a connaissance d'aucun engagement ou événement ni d'aucune incertitude qui pourraient avoir une incidence importante sur les méthodes ou les hypothèses à la base des estimations faites dans les présents états financiers consolidés résumés. La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé du résultat dans la période ou les périodes, selon le cas, concernées par le changement, s'il concerne cette période seulement, ou dans la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci le sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Comme il est indiqué dans le paragraphe ci-dessus, la comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies repose sur des hypothèses visant à évaluer l'obligation au titre des prestations définies et le rendement futur des actifs des régimes. Les hypothèses et estimations portent principalement sur le taux d'actualisation et le rendement attendu des actifs du régime. Les changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Les différences entre les rendements attendu et réel des actifs du régime auraient aussi pour effet de modifier les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global.

4. Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants *(suite)*

B. Jugements importants

Dans l'application des conventions comptables de la Société, la direction a formé des jugements importants, dont les plus influents sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société, hormis ceux qui portent sur les estimations, sont les suivants:

- la Société exerce une influence notable sur Canadian Satellite Radio Holdings Inc. à compter de la date de la fusion jusqu'à la date de clôture;
- la Société assume la majorité des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada en raison de la garantie fournie et, de ce fait, devrait consolider les résultats de cette entité dans les siens ;
- une entente concernant les transpondeurs satellitaires constitue un contrat de location en vertu d'IFRIC 4, et ce contrat de location et le contrat de location d'un car de reportage répondent aux critères d'un contrat de location-financement ;
- à la date de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé ne devraient pas être comptabilisés, puisqu'il est improbable qu'un bénéfice imposable futur permette de les recouvrer.

Les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

5. Transition aux IFRS

A. Transition aux IFRS

La Société a préparé les présents états financiers consolidés résumés conformément aux exigences d'IFRS 1. Elle a suivi les conventions comptables énoncées à la note 3 de son premier rapport trimestriel pour préparer les états financiers consolidés résumés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011 et les informations comparatives incluses relativement au trimestre terminé le 31 décembre 2010.

Aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés, la Société a procédé à des ajustements aux montants présentés précédemment dans des états financiers conformes aux PCGR du Canada, notamment l'État de la situation financière. Les tableaux ci-après et les notes qui suivent expliquent l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés de la Société.

Conformément à l'IFRS 1, la Société a appliqué, dans les présents états financiers consolidés résumés, les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives relativement à l'application rétrospective intégrale des IFRS.

B. Exemptions de l'application rétrospective intégrales des IFRS choisies par la Société

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions facultatives qui suivent concernant l'application rétrospective intégrale.

i) Regroupements d'entreprises

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, à des regroupements d'entreprises qui se sont revenus avant la date de transition.

ii) Utilisation de la juste valeur en tant que coût présumé

Comme l'autorise l'IFRS 1, la Société a décidé d'évaluer certains de ses terrains et immeubles à la juste valeur à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé.

iii) Avantages du personnel

La Société a décidé d'appliquer l'exemption prévue à IFRS 1, c'est-à-dire de comptabiliser les gains et les pertes actuariels cumulés à la date de transition et de fournir des données historiques sur l'obligation au titre des prestations définies, les actifs des régimes et les ajustements liés à l'expérience seulement à compter de la date de transition.

iv) Contrats de location

La Société a décidé de se prévaloir de l'exemption facultative prévue à l'IFRS 1 et d'appliquer les dispositions de l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. En vertu de ces dispositions, la Société a pu déterminer si un accord existant à la date de transition aux IFRS contenait un contrat de location sur la base des faits et des circonstances à cette date.

v) Coûts d'emprunt

La Société a décidé d'appliquer la norme IAS 23 à compter du 1er avril 2010, pour éviter un retraitement rétrospectif concernant les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés.

5. Transition aux IFRS *(suite)*

C. État consolidé de la situation financière et rapprochements des capitaux propres

	1er avril 2010							
	PCGR du Canada	IC et FID[1]	Contrat de location[2]	Entités ad hoc[3]	Régimes de retraite[4]	Placements à long terme[5]	Provisions[6]	IFRS
(en milliers de dollars)		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	
Actif								
Courant								
Trésorerie	50 003	-	-	3 167	-	-	-	**53 170**
Clients et autres créances	194 512	-	-	63	-	-	-	**194 575**
Programmation	178 243	-	-	-	-	-	-	**178 243**
Stocks de produits dérivés	1703	-	-	-	-	-	-	**1 703**
Charges payées d'avance	148 215	-	-	349	-	-	-	**148 564**
Billets à recevoir	-	-	-	2 047	-	-	-	**2 047**
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	2 182	-	-	-	**2 182**
	572 676	**-**	**-**	**7 808**	**-**	**-**	**-**	**580 484**
Non courant								
Immobilisations corporelles	925 812	162 377	-	-	-	-	-	**1 088 189**
Immobilisations incorporelles	47 725	-	-	-	-	-	-	**47 725**
Actifs sous contrat de location-financement	-	-	55 591	-	-	-	-	**55 591**
Créances à long terme	10 090	-	-	-	-	-	-	**10 090**
Billets à recevoir	-	-	-	53 638	-	-	-	**53 638**
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	58 960	-	-	-	**58 960**
Charges différées	16 467	-	-	-	-	-	-	**16 467**
Participation dans une entreprise associée	7 260	-	-	-	-	-	-	**7 260**
	1 007 354	**162 377**	**55 591**	**112 598**	**-**	**-**	**-**	**1 337 920**
Total de l'actif	**1 580 030**	**162 377**	**55 591**	**120 406**	**-**	**-**	**-**	**1 918 404**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Placements à long terme - ajustement à la juste valeur
[6] Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS *(suite)*

	1er avril 2010							
	PCGR du Canada	IC et FID[1]	Contrat de location[2]	Entités ad hoc[3]	Régimes de retraite[4]	Placements à long terme[5]	Provisions[6]	IFRS
(en milliers de dollars)	-	(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	
Passif								
Courant								
Créditeurs et charges à payer	176 497	-	-	1735	-	-	(50 070)	**128 162**
Provisions	-	-	-	-	-	-	50 070	**50 070**
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	130 899	-	-	-	-	-	-	**130 899**
Dette obligataire	19 223	-	-	-	-	-	-	**19 223**
Garantie financière	10 419	-	-	(10 419)	-	-	-	-
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 174	-	-	-	-	-	-	**10 174**
Obligation au titre de contrats de location-financement	-	-	7 300	-	-	-	-	**7 300**
Effets à payer	-	-	-	4 897	-	-	-	**4 897**
Revenus différés	2 185	-	-	-	-	-	-	**2 185**
Instruments financiers dérivés	297	-	-	-	-	-	-	**297**
	349 694	**-**	**7 300**	**(3 787)**	**-**	**-**	**-**	**353 207**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Placements à long terme - ajustement à la juste valeur
[6] Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS *(suite)*

	1er avril 2010							
	PCGR du Canada	IC et FID[1]	Contrat de location[2]	Entités ad hoc[3]	Régimes de retraite[4]	Placements à long terme[5]	Provisions[6]	IFRS
(en milliers de dollars)		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	
Passif								
Non courant								
Entreprise associée	1 417	-	-	-	-	-	-	**1 417**
Revenus différés	2 303	-	-	-	-	-	-	**2 303**
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	412 732	-	-	-	(82 825)	-	-	**329 907**
Dette obligataire	309 179	-	-	-	-	-	-	**309 179**
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 221	-	-	-	-	-	-	**10 221**
Obligation au titre de contrats de location-financement	-	-	65 676	-	-	-	-	**65 676**
Effets à payer	-	-	-	129 649	-	-	-	**129 649**
Financement des immobilisations différé	632 221	-	-	-	-	-	-	**632 221**
	1 368 073	**-**	**65 676**	**129 649**	**(82 825)**	**-**	**-**	**1 480 573**
Capitaux Propres								
Résultats non distribués	(138 017)	162 377	(17 385)	(5 456)	82 825	7 675	-	**92 019**
Cumul des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(7 675)	-	**(7 675)**
Total des capitaux propres attribuables à la Société	(138 017)	162 377	(17 385)	(5 456)	82 825	-	-	**84 344**
Participations ne donnant pas le contrôle	280	-	-	-	-	-	-	**280**
Total des capitaux propres	**(137 737)**	**162 377**	**(17 385)**	**(5 456)**	**82 825**	**-**	**-**	**84 624**
Total du passif et des capitaux Propres	**1 580 030**	**162 377**	**55 591**	**120 406**	**-**	**-**	**-**	**1 918 404**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Placements à long terme - ajustement à la juste valeur
[6] Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS *(suite)*

	31 mars 2011						
	PCGR du Canada	IC et FID[1]	Contrat de location[2]	Entités ad hoc[3]	Régimes de retraite[4]	Provisions[5]	IFRS
(en milliers de dollars)		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(vi)	
Actif							
Courant							
Trésorerie	59 001	-	-	4 223	-	-	**63 224**
Clients et autres créances	173 390	-	-	373	-	-	**173 763**
Programmation	163 658	-	-	-	-	-	**163 658**
Stocks de produits dérivés	1089	-	-	-	-	-	**1089**
Charges payées d'avance	138 361	-	-	328	-	-	**138 689**
Billets à recevoir	-	-	-	2 023	-	-	**2 023**
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	2 351	-	-	**2 351**
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	154	-	-	-	-	-	**154**
	535 653	-	-	**9 298**	-	-	**544 951**
Non courant							
Immobilisations corporelles	925 775	154 820	-	-	-	-	**1 080 595**
Immobilisations incorporelles	39 687	-	-	-	-	-	**39 687**
Actifs sous contrat de location-financement	7 704	-	48 538	-	-	-	**56 242**
Régimes de retraite	-	-	-	-	148 769	-	**148 769**
Créances à long terme	-	-	-	-	-	-	**-**
Billets à recevoir	-	-	-	51 765	-	-	**51 765**
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	56 577	-	-	**56 577**
Charges différées	3 003	-	-	-	-	-	**3 003**
Participation dans une entreprise associée	17	-	-	-	-	-	**17**
	976 186	**154 820**	**48 538**	**108 342**	**148 769**	-	**1 436 655**
Total de l'actif	**1 511 839**	**154 820**	**48 538**	**117 640**	**148 769**	-	**1 981 606**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS *(suite)*

	31 mars 2011						
	PCGR du Canada	IC et FID[1]	Contrat de location[2]	Entités ad hoc[3]	Régimes de retraite[4]	Provisions[5]	IFRS
(en milliers de dollars)		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(vi)	
Passif							
Courant							
Créditeurs et charges à payer	151220	-	-	2 792	-	(28 676)	**125 336**
Provisions	-	-	-	-	-	28 676	**28 676**
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	144 703	-	-	-	-	-	**144 703**
Dette obligataire	19 642	-	-	-	-	-	**19 642**
Garantie financière	9 811	-	-	(9 811)	-	-	**-**
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 337	-	-	-	-	-	**10 337**
Obligation au titre de contrats de location-financement	1540	-	7 802	-	-	-	**9 342**
Effets à payer	-	-	-	5 404	-	-	**5 404**
Revenus différés	3 825	-	-	-	-	-	**3 825**
Instruments financiers dérivés	715	-	-	-	-	-	**715**
	341 793	**-**	**7 802**	**(1 615)**	**-**	**-**	**347 980**
Non courant							
Entreprise associée	1 417	-	-	-	-	-	**1 417**
Revenus différés	2 726	-	-	-	-	-	**2 726**
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	411350	-	-	-	(201082)	-	**210 268**
Dette obligataire	299 237	-	-	-	-	-	**299 237**
Obligation au titre de contrats de location-financement	6 263	-	57 873	-	-	-	**64 136**
Effets à payer	-	-	-	124 353	-	-	**124 353**
Financement des immobilisations différé	609 428	(7 403)	-	-	-	-	**602 025**
	1 330 421	**(7 403)**	**57 873**	**124 353**	**(201 082)**	**-**	**1 304 162**
Capitaux propres							
Résultats non distribués	(167 638)	162 223	(17 137)	(5 098)	349 851	-	**322 201**
Cumul des autres éléments du résultat global	5 000	-	-	-	-	-	**5 000**
Total des capitaux propres attribuables à la Société	(162 638)	162 223	(17 137)	(5 098)	349 851	-	**327 201**
Participations ne donnant pas le contrôle	2 263	-	-	-	-	-	**2 263**
Total des capitaux propres	**(160 375)**	**162 223**	**(17 137)**	**(5 098)**	**349 851**	**-**	**329 464**
Total du passif et des capitaux propres	**1 511 839**	**154 820**	**48 538**	**117 640**	**148 769**	**-**	**1 981 606**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS *(suite)*

D. État consolidé du résultat et rapprochements

	Pour l'année se terminant le 31 mars 2011							
	PCGR du Canada	IC et FID[1]	Contrat de location[2]	Entités ad hoc[3]	Régimes de retraite[4]	Placements à long terme[5]	Présentation[6]	IFRS
(en milliers de dollars)		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vii)	
Revenus								
Publicité	367 700	-	-	-	-	-	-	**367 700**
Services spécialisés	152 971	-	-	-	-	-	-	**152 971**
Autres revenus	127 771	(103)	-	3 228	-	-	2 857	**133 753**
Revenus financiers	1 506	-	-	3 690	-	-	-	**5 196**
	649 948	**(103)**	**-**	**6 918**	**-**	**-**	**2 857**	**659 620**
Charges								
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	1 476 778	-	-	-	(28 281)	-	105 192	**1 553 689**
Services spécialisés	133 273	-	-	-	-	-	(1 185)	**132 088**
Amortissement des immobilisations corporelles	112 656	7 454	7 053	-	-	-	(127 163)	**-**
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 887	-	-	-	-	-	(17 887)	**-**
Transmission, distribution et collecte	54 573	-	(12 030)	-	(932)	-	40 520	**82 131**
Administration nationale	12 804	-	-	247	(250)	-	523	**13 324**
Paiements aux stations privées	3 018	-	-	-	-	-	-	**3 018**
Charges financières	23 557	-	4 730	6 313	-	-	-	**34 600**
Pertes de l'entreprise associée	5 000	-	-	-	-	7 675	-	**12 675**
	1 839 546	**7 454**	**(247)**	**6 560**	**(29 463)**	**7 675**	**-**	**1 831 525**
Perte opérationnelle avant financement public et éléments hors activités opérationnelles	**(1 189 598)**	**(7 557)**	**247**	**358**	**29 463**	**(7 675)**	**2 857**	**(1 171 905)**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Placements à long terme - ajustement à la juste valeur
[6] Changement dans la présentation de l'État consolidé du résultat

5. Transition aux IFRS *(suite)*

	Pour l'année se terminant le 31 mars 2011							
	PCGR du Canada	IC et FID[1]	Contrat de location[2]	Entités ad hoc[3]	Régimes de retraite[4]	Placements à long terme[5]	Présentation[6]	IFRS
(en milliers de dollars)		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vii)	
Financement public								
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	1031581	-	-	-	-	-	-	**1031581**
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4000	-	-	-	-	-	-	**4000**
Amortissement du financement des immobilisations différé	124357	7403	-	-	-	-	-	**131760**
	1159938	**7403**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1167341**
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	**(29660)**	**(154)**	**247**	**358**	**29463**	**(7675)**	**2857**	**(4564)**
Éléments hors activités opérationelles								
Perte sur la cession d'équipement	-	-	-	-	-	-	(2857)	**(2857)**
	-	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(2857)**	**(2857)**
Résultat net de l'exercice	**(29660)**	**(154)**	**247**	**358**	**29463**	**(7675)**	**-**	**(7421)**
Résultat net attribuable :								
À la Société	(29621)	(154)	247	358	29463	(7675)	-	**(7382)**
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(39)	-	-	-	-	-	-	**(39)**
	(29660)	**(154)**	**247**	**358**	**29463**	**(7675)**	**-**	**(7421)**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Placements à long terme - ajustement à la juste valeur
[6] Changement dans la présentation de l'État consolidé du résultat

5. Transition aux IFRS *(suite)*

E. État consolidé du résultat global et rapprochements

	Pour l'année se terminant le 31 mars 2011						
	PCGR du Canada	IC et FID [1]	Contrat de location [2]	Entités ad hoc [3]	Régimes de retraite [4]	Placements à long terme [5]	IFRS
(en milliers de dollars)		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	
Résultat global							
Résultat net de l'exercice	**(29 660)**	**(154)**	**247**	**358**	**29 463**	**(7 675)**	**(7 421)**
Autres éléments du résultat global							
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	237 563	-	**237 563**
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	5 000	-	-	-	-	7 675	**12 675**
Total du résultat global de l'exercice	**(24 660)**	**(154)**	**247**	**358**	**267 026**	**-**	**242 817**
Résultat global total Attribuable :							
À la Société	(24 621)	(154)	247	358	267 026	-	**242 856**
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(39)	-	-	-	-	-	**(39)**
	(24 660)	**(154)**	**247**	**358**	**267 026**	**-**	**242 817**

[1] Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé
[2] Transpondeurs sous contrat de location-financement
[3] Consolidation d'entité ad hoc
[4] Charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel
[5] Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

5. Transition aux IFRS *(suite)*

F. Explication des rapprochements

i) Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

Sous le régime des IFRS, la Société a décidé de se prévaloir de l'exemption, prévue à IFRS 1, relative à l'utilisation de la juste valeur en tant que coût présumé et de l'appliquer à certains terrains et immeubles à vocation générale. Le coût présumé (la juste valeur) à la date de transition est de 588,9 millions de dollars. Cette décision s'est répercutée sur la valeur des immobilisations corporelles, en hausse de 162,4 millions de dollars au 1er avril 2010, et sur la dotation aux amortissements de l'exercice terminé le 31 mars 2011, en hausse de 7,5 millions de dollars. Cette décision a également entraîné un changement dans les valeurs des actifs, de sorte que le profit sur la sortie d'actifs pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 a diminué de 0,1 million de dollars.

Au deuxième trimestre de 2011, la Société a amélioré le calcul, selon les IFRS, de l'amortissement du financement des immobilisations différé. Ainsi, en phase avec les informations communiquées au deuxième trimestre, les rapprochements inclus dans la présente note ont été ajustés pour montrer une augmentation de 7,4 millions de dollars de l'amortissement du financement des immobilisations différé au 31 mars 2011 et une diminution correspondante du financement des immobilisations différé. Cet ajustement reflète la nouvelle méthode d'amortissement selon les IFRS.

ii) Contrat de location

Par suite de l'application de l'IFRIC 4 à la date de transition, il a été déterminé qu'un accord portant sur la location de capacité satellitaire constituait un contrat de location-financement en vertu des IFRS. De ce fait, la Société a comptabilisé des actifs sous contrat de location-financement évalués à 55,6 millions de dollars et une obligation au titre de contrats de location-financement évaluée à 7,3 millions dans le passif courant et à 65,7 millions dans le passif non courant. Cette détermination a également eu un effet sur le résultat net de l'exercice terminé le 31 mars 2011 : la dotation aux amortissements a augmenté de 7,1 millions, les charges financières se sont accrues de 4,7 millions et les charges liées à la transmission, à la distribution et à la collecte ont diminué de 12,0 millions.

iii) Consolidation d'entité *ad hoc*

Les IFRS ne comportent pas la notion comptable de « structure d'accueil admissible » reconnue par les PCGR du Canada. Une entité doit plutôt appliquer les lignes directrices fournies par l'IAS 27, *États financiers consolidés et séparés*, et par l'interprétation SIC-12, *Consolidation - entités ad hoc*. Ce faisant, la Société a conclu qu'ayant fourni une garantie, elle assume la majorité des risques inhérents au recouvrement des créances. En outre, la structure de gestion de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada répond au critère de « pilotage automatique » exposé dans la SIC-12. Par conséquent, en application des IFRS, en conformité avec les IFRS, la Société a consolidé la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

5. Transition aux IFRS *(suite)*

iv) Passifs et charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Outre l'ajustement transitoire découlant de sa décision de se prévaloir de l'exemption relative aux avantages du personnel prévue à l'IFRS 1, la Société a dû apporter rétrospectivement d'autres ajustements aux passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel qui sont requis par l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces ajustements, qui portent sur les taux d'actualisation appliqués dans le calcul de l'obligation totale au titre des avantages, ont eu pour effet de retrancher 134,7 millions de dollars du passif total. Une fois prise en compte l'augmentation de 51,9 millions résultant de l'utilisation de l'exemption en vertu de l'IFRS 1, la diminution nette du passif total s'élève à 82,8 millions de dollars.

Par suite de l'adoption de l'IAS 19, le poste Autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 mars 2011 a connu une augmentation de 237,6 millions de dollars, attribuable à la comptabilisation des gains actuariels de la période. Cet ajustement a été comptabilisé directement aux capitaux propres. Pour le même exercice, les charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel ont régressé de 29,5 millions de dollars.

v) Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

La participation de la Société dans Sirius Canada était notamment composée d'actions de catégorie C. Celles-ci étaient traitées comme des instruments financiers disponibles à la vente et comptabilisées au coût, puisqu'elles n'avaient pas de cours coté sur un marché. Les normes IFRS exigent que les investissements dans des instruments de capitaux propres soient évalués à la juste valeur, à moins que la fourchette des estimations soit jugée trop large pour garantir leur fiabilité. L'impact de l'évaluation à la juste valeur des actions de catégorie C a été compensé par les actions de catégorie A également détenues par la Société, de telle sorte que le solde net d'ouverture du placement de la Société dans Sirius Canada Inc. est demeuré inchangé. Cependant, l'impact de la réévaluation des actions de catégorie C a été comptabilisé en autres éléments du résultat global, alors que dans le cas des actions de catégorie A, il a été comptabilisé en résultat net. Au final, le résultat global total demeure inchangé.

vi) Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

IAS 1, *Présentation des états financiers*, prescrit la constatation sur une ligne distincte de l'État consolidé résumé de la situation financière des provisions comptabilisées par la Société. Ainsi, les montants, comptabilisés auparavant dans le poste « Créditeurs et charges à payer » ont été reclassés dans le nouveau poste « Provisions ».

vii) Changement dans la présentation de l'État consolidé du résultat

La Société a opté pour le classement des charges dans l'État consolidé du résultat selon leur fonction plutôt que selon leur nature, la dotation aux amortissements étant affectée en conséquence aux différentes autres charges.

En outre, la perte sur la cession d'équipement figure maintenant sur une ligne distincte de l'État consolidé du résultat, sous la rubrique des éléments hors activités opérationnelles. Cette perte était auparavant comptabilisée dans les revenus, plus précisément dans les autres revenus.

5. Transition aux IFRS *(suite)*

viii) Tableau des flux de trésorerie

Par suite de décisions en matière de conventions comptables prises par la Société en vertu d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, la présentation de certains postes de l'État consolidé résumé des flux de trésorerie a été modifiée. Ainsi, les dividendes reçus sont maintenant inclus dans les activités d'investissement alors qu'ils faisaient partie des activités opérationnelles sous les PCGR du Canada ; les intérêts payés ont été reclassés des activités opérationnelles aux activités de financement et les intérêts reçus, aux activités d'investissement. En outre, les changements dont il a été question précédemment relativement à l'État consolidé résumé de la situation financière et à l'État consolidé résumé du résultat se sont aussi répercutés sur certains montants inclus auparavant dans l'État consolidé des flux de trésorerie.

6. Clients et autres créances

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Comptes clients	184 770	159 037
Provision pour créances douteuses	(1637)	(1 103)
Autres	16 155	15 829
	199 288	**173 763**

La durée moyenne de crédit est de 30 jours. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation d'un portefeuille de créances peut être, notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à un système externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé. Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus périodiquement pour déterminer s'il y a lieu de les modifier.

Aucun client unique n'est responsable de plus de 5 pour cent du solde total des comptes clients.

Les comptes clients ci-dessus comprennent des créances en souffrance (voir 6.A. pour l'état chronologique des comptes clients) à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des comptes clients de la Société sont échus, mais non dépréciés.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

6. Clients et autres créances *(suite)*

A. Ancienneté des comptes clients en souffrance mais non dépréciés

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
31 à 60 jours	47 629	42 647
61 à 90 jours	42 663	15 737
91 à 120 jours	20 164	14 490
Total	**110 456**	**72 874**

B. Variation de la provision pour créances douteuses

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Solde au début de la période	(1 103)	(2 725)
Montants irrécouvrables sortis du bilan pendant la période	181	-
Créances recouvrées pendant la période	84	-
Augmentation (diminution) de la provision pour créances douteuses	(799)	1622
Solde à la fin de la période	**(1 637)**	**(1 103)**

La concentration du risque de crédit est limitée en raison de la grande clientèle de la Société et de l'absence de liens entre les clients.

7. Programmation

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Émissions produites	92 294	91 496
Émissions en cours de production	82 298	34 905
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion	30 253	37 257
	204 845	**163 658**

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Solde au début de la période	163 658	178 243
Additions	765 646	1 017 524
Émissions diffusés	(724 459)	(1 032 109)
	204 845	**163 658**

La programmation comprend les émissions de la télévision généraliste et spécialisée.

Les sorties au titre de la programmation représentent 0,5 million de dollars pour la période de trois mois terminée en décembre 2011 (0,5 million de dollars en 2010), et 2,9 million de dollars pour la période de neuf mois terminée en décembre 2011 (1,4 million de dollars en 2010). Les sorties sont comptabilisées dans l'État consolidé résumé du résultat dans les postes intitulés « Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias » et « Services spécialisés », selon le cas.

8. Charges payées d'avance

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Droits sur les émissions	34 074	103 451
Ententes de service	20 503	35 238
	54 577	**138 689**

9. Immobilisations Corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable brute s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Coût	2 259 486	2 271 790
Amortissement cumulé	(1 211 161)	(1 191 195)
	1 048 325	**1 080 595**

(en milliers de dollars)	Terrains	Immeubles et améliorations locatives	Équipement technique et matériel de bureau	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2011	179 982	295 290	1 409 727	304 059	82 732	**2 271 790**
Acquisitions	-	4 010	37 447	2 337	17 089	**60 883**
Transferts	-	4 100	54 175	6 219	(65 198)	**(704)**
Actif détenu en vue de la vente	-	-	(3 730)	(2 302)	-	**(6 032)**
Sorties	(9)	(787)	(62 989)	(2 666)	-	**(66 451)**
Coût au 31 décembre 2011	**179 973**	**302 613**	**1 434 630**	**307 647**	**34 623**	**2 259 486**
Amortissement cumulé au 31 mars 2011	-	(88 838)	(1 049 212)	(53 145)	-	**(1 191 195)**
Amortissement pour la période	-	(13 523)	(61 756)	(14 998)	-	**(90 277)**
Renversement de l'amortissement de l'actif détenu en vue de la vente	-	-	3 496	2 302	-	**5 798**
Renversement de l'amortissement lors de sorties	-	548	61 841	2 124	-	**64 513**
Amortissement cumulé au 31 décembre 2011	**-**	**(101 813)**	**(1 045 631)**	**(63 717)**	**-**	**(1 211 161)**
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	**179 973**	**200 800**	**388 999**	**243 930**	**34 623**	**1 048 325**

9. Immobilisations Corporelles (suite)

(en milliers de dollars)	Terrains	Immeubles et améliorations locatives	Équipement technique et matériel de bureau	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 1er avril 2010	180 065	290 815	1436 630	306 029	41600	**2 255 139**
Acquisitions	-	5223	46 795	2 761	62 725	**117 504**
Transferts	-	948	20 552	(210)	(21593)	**(303)**
Sorties	(83)	(1696)	(94 250)	(4 521)	-	**(100 550)**
Coût au 31 mars 2011	**179 982**	**295 290**	**1 409 727**	**304 059**	**82 732**	**2 271 790**
Amortissement cumulé au 1er avril 2010	-	(72 039)	(1096 342)	(38 573)	-	**(1 186 950)**
Amortissement pour la période	-	(17 993)	(83 246)	(19 276)	-	**(120 515)**
Renversement de l'amortissement des transferts	-	(28)	(182)	210	-	-
Renversement de l'amortissement lors de sorties	-	1218	90 558	4 494	-	**96 270**
Amortissement cumulé au 31 mars 2011	-	**(88 838)**	**(1 049 212)**	**(53 145)**	-	**(1 191 195)**
Valeur comptable nette au 31 mars 2011	**179 982**	**206 452**	**360 515**	**250 914**	**82 732**	**1 080 595**

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations s'établissent à 22,8 millions de dollars au 31 décembre 2011 (14,3 millions de dollars au 31 mars 2011).

B. Dépréciation

En l'absence de tout indice de dépréciation des immobilisations corporelles pendant les premiers neuf mois de 2012, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée dans les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2011 (aucune perte dans les deux périodes correspondantes en 2010).

9. Immobilisations Corporelles *(suite)*

C. Actifs à long terme destinés à être sortis autrement que par la vente

Le passage de la télévision analogique à la télévision numérique hertzienne a eu lieu le 31 août 2011 dans les marchés à conversion obligatoire déterminés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans sa décision 2010-16.

En 2010-2011, la Société a révisé les estimations de la perte de valeur des émetteurs analogiques visés par le passage au numérique du 31 août 2011 pour qu'elles reflètent l'utilisation des actifs sur leur durée d'utilité abrégée.

Le 16 août 2011, le CRTC a autorisé CBC/Radio-Canada à continuer à diffuser ses signaux de télévision analogiques en direct dans 22 marchés, jusqu'au 31 août 2012.

Les révisions des estimations ci-dessus ont pour effet d'augmenter la dotation aux amortissements comptabilisée dans l'État consolidé résumé du résultat de 0,2 million de dollars et de 2,6 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2011 respectivement (aucune augmentation dans les deux périodes correspondantes en 2010).

D. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Au cours des 12 prochains mois, la Société entend se départir d'un car de reportage inutilisé. Avec l'essor de la diffusion en haute définition, ce car équipé pour la diffusion en définition standard ne sert plus. Sa valeur comptable nette s'établissait à 0,2 million de dollars au 31 décembre 2011.

E. Sortie d'immobilisations corporelles pendant le trimestre

Pendant le trimestre, la Société a cédé un certain nombre d'immobilisations corporelles, réalisant ainsi un gain de 9,6 millions de dollars. Deux principales transactions sont à l'origine de ce gain.

Premièrement, la Société a cédé une parcelle de terrain située à Brossard (Québec), qu'elle utilisait auparavant pour la transmission de ses signaux AM, mais qui ne lui servait plus depuis le passage du AM au FM dans le marché montréalais. Le produit net de la vente a été de 8,6 millions de dollars et un gain net sur cession de 8,5 millions de dollars a été comptabilisé.

Deuxièmement, la Société a cédé une parcelle de terrain inutilisée située à Halifax, ce qui lui a rapporté la somme nette de 0,5 million de dollars. Elle a comptabilisé un gain net sur cession de 0,5 million de dollars.

10. Entreprises associées

A. Investissements initiaux dans Sirius Canada Inc.

Au départ, la Société détenait 40 pour cent des droits de vote et 25 pour cent des capitaux propres de Sirius Canada Inc. (Sirius), ayant acheté des actions ordinaires de catégorie A de Sirius qu'elle avait payées au comptant à leur valeur nominale. Comme elle détenait plus de 20 pour cent des droits de vote de Sirius, la Société avait une influence notable sur l'entreprise et avait comptabilisé son investissement selon la méthode de la mise en équivalence.

Par ailleurs, la Société avait également investi 12 millions de dollars dans des actions privilégiées de catégorie C de Sirius qui donnaient droit à un dividende cumulatif de 8 pour cent par an sur le prix de rachat, et pouvaient être rachetées en tout temps par Sirius. Ces actions étaient classées dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente et comptabilisées à leur juste valeur.

B. Description de la fusion de Sirius et de Canadian Satellite Radio Holdings Inc.

Le 21 juin 2011, Sirius et Canadian Satellite Radio Holdings Inc.(CSR), la société mère de XM Canada, ont achevé la fusion de leurs activités. En vertu de la convention passée entre la Société, Sirius XM Radio Inc., Slaight Communications (désignés collectivement les « vendeurs »), Canadian Satellite Radio Holdings Inc. (CSR avant la fusion) et Sirius, les vendeurs ont cédé toutes les actions de Sirius émises et en circulation en échange de l'équivalent de 71 284 578 actions à vote subalterne de catégorie A de CSR, acquérant ainsi une participation majoritaire de 58 pour cent issue de la fusion CSR (CSR). Toutes les actions de Sirius émises avant la fusion ont été rachetées et annulées.

En contrepartie de ses actions de catégorie A de Sirius, la Société a reçu 53 570 361 actions avec droit de vote de catégorie B de l'entité CSR, soit équivalent de 17 856 787 actions subalternes de catégorie A de CSR. Ainsi, sa part des capitaux propres de CSR atteint 14,54 pour cent et sa participation avec droit de vote, 19,9 pour cent. Pour les dividendes sur ses actions de catégorie A de Sirius, la Société a reçu un billet d'une valeur nominale de 1,5 million de dollars qui a été portée en diminution de la valeur comptable des actions.

En contrepartie du rachat de ses actions de catégorie C de Sirius, la Société a reçu un versement comptant de 14,9 millions de dollars et des billets ne portant pas intérêt d'une valeur nominale totale de 2,2 millions de dollars, qui ont été considérés comme une combinaison de dividendes et de remboursement de capital. Cette contrepartie de 17,1 millions de dollars représentait la juste valeur des actions de catégorie C à la date de la transaction et comprenait des dividendes accumulés sur ces actions et non versés, d'une valeur de 5,1 millions de dollars. Les dividendes n'étaient pas pris en compte dans la valeur des actions, puisque Sirius ne les avait pas déclarés avant la fusion. Ils ont été comptabilisés comme revenus de dividendes dans l'État consolidé résumé du résultat.

Depuis la conclusion de la transaction, la Société dispose d'un siège au sein du conseil d'administration et détient 19,95 pour cent des droits de vote dans CSR. Elle a ainsi le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de CSR par l'entremise de sa représentation au conseil, de sa participation avec droit de vote et de sa relation d'affaires continue avec CSR. De ce fait, la Société exerce une influence notable sur CSR et continuera de comptabiliser son investissement dans cette entreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

10. Entreprises associées *(suite)*

C. Opérations comptables résultant de la fusion de Sirius et de CSR

La prise de contrôle inversée et le maintien d'une participation substantielle dans CSR ont donné lieu aux opérations comptables suivantes :

- Un gain sur dilution hors trésorerie de 25,8 millions de dollars a été comptabilisé, ce qui représente le gain sur la participation cédée de 10,51 pour cent et la quote-part de la Société des actions de catégorie B de CSR qui ont été émises, déduction faite des pertes cumulatives de la Société dans Sirius qui n'avaient pas été comptabilisées.
- Les actions de catégorie B obtenues par la Société ont été évaluées à 5,8 millions de dollars, ce qui représente la différence entre la diminution de la participation de la Société dans Sirius et la quote-part de la Société dans le revenu tiré de l'émission des nouvelles actions de catégorie B.

La convention de rachat d'actions prévoyait que Sirius et CSR feraient l'objet d'une vérification pour confirmer les soldes de trésorerie réels à la date de clôture de la transaction, qui se répercuteraient sur les montants finaux des distributions et des billets à recevoir par la Société. Par suite de cette vérification, la valeur des billets à recevoir en contrepartie des actions de catégorie A a augmenté de 0,5 million de dollars, une augmentation qui a été compensée par une hausse de 0,2 million de dollars du gain sur dilution et par une diminution de 0,3 million de dollars de l'investissement dans CSR. Ces sommes sont comprises dans la valeur des actions de catégorie B indiquée ci-dessus.

D. Effet des résultats de CSR après la fusion

La date de clôture de l'exercice de l'entité CSR issue de la fusion est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. IAS 28 *Participations dans des entreprises associées* prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. La Société a inclus les résultats de CSR dans les siens pour la période allant jusqu'au 30 novembre 2011, en phase avec les dernières informations fournies par CSR qui peuvent être rendues publiques. La valeur de l'investissement au 31 décembre 2011, soit 6,5 $ millions de dollars, comprend une perte de 0,4 $ million de dollars et un gain de 0,7 $ million de dollars pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2011 respectivement qui correspondent à la part du résultat net et des variations des capitaux propres de CSR qui revient à la Société jusqu'au 30 novembre 2011.

10. Entreprises associées (suite)

E. Information financière

L'information financière concernant les placements de la Société est résumée comme suit :

	Participation au :		Valeur comptable au :		Juste valeur au :	
(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	31 décembre 2011	31 mars 2011	31 décembre 2011	31 mars 2011
CSR (cat. B)	19,95%	-	6 478	-	57 142	-
Autres	-	-	17	17	17	17
Total de l'actif	**-**	**-**	**6 495**	**17**	**57 159**	**17**
Sirius (cat. A)	-	25%	-	(18 417)	-	(18 417)
Sirius (cat. C)	-	-	-	17 000	-	17 000
Total du passif	**-**	**-**	**-**	**(1 417)**	**-**	**(1 417)**

La juste valeur de l'investissement de la Société dans CSR au 31 décembre 2011 est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de CSR au 31 décembre 2011. Au 31 mars 2011, la juste valeur de l'investissement de la Société dans Sirius a été établie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus, étant donné que les actions de Sirius ne sont pas cotées en bourse.

Les tableaux suivants présentent un résumé des informations financières pour CSR :

	Période de trois mois se terminant le 31 décembre		Période de neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	2011[1]	2010[2]	2011[1]	2010[2]
Revenus	63 155	43 729	161 786	121 049
Résultat net	(3 412)	2 104	10 865	10 739

[1] Les montants pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2011 comprennent les résultats jusqu'au 30 novembre 2011 de l'entité issue du regroupement de CSR et de Sirius.

[2] Les montants pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2010 comprennent les résultats de Sirius jusqu'au 31 décembre 2010.

10. Entreprises associées (suite)

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011[1]	31 mars 2011[2]
Actif	407 126	69 382
Passif	362 555	145 394

[1] Les montants au 31 décembre 2011 comprennent les résultats au 30 novembre 2011 de l'entité issue du regroupement de CSR et de Sirius.

[2] Les montants au 31 mars 2011 comprennent les résultats de Sirius au 31 mars 2011.

CSR n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

11. Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Fournisseurs	25 735	53 279
Charges à payer	51 194	70 732
Autres	4 080	1 324
	81 009	**125 335**

12. Provisions

	31 décembre 2011			31 mars 2011		
(en milliers de dollars)	Réclamations et poursuites	Environnement	Total	Réclamations et poursuites	Environnement	Total
Solde, début de l'exercice	35 101	300	35 401	50 070	-	50 070
Provisions supplémentaires comptabilisées	1 242	-	1 242	13 374	300	13 674
Ajustements consécutives à la réévaluation ou au règlement sans coût	3 255	-	3 255	6 177	-	6 177
Réductions consécutives à des paiements	(3 954)	-	(3 954)	(34 520)	-	(34 520)
Solde, fin de la période	**35 644**	**300**	**35 944**	**35 101**	**300**	**35 401**

i. Réclamations et poursuites

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des évaluations foncières et les impôts fonciers correspondants, des tarifs des droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 31 décembre 2011, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 35,6 millions de dollars (35,1 millions de dollars en mars 2011) au chapitre des litiges.

ii. Passif environnemental

Au 31 décembre 2011, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 0,3 million de dollars pour deux problèmes environnementaux. L'ancien site de transmission AM de la Société à Rimouski présentait des concentrations en biphényle polychloré (BPC) qui dépassaient les critères autorisés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). De plus, des échantillons de terrain prélevés à l'ancien site de transmission de la Société situé au mont Logan ont révélé la présence d'hydrocarbures, ce qui obligera la Société à décontaminer le sol.

Les coûts des travaux à ces deux sites sont estimés à 0,2 million de dollars et à 0,1 million de dollars respectivement. Dans les deux cas, des approbations ministérielles et d'autres examens environnementaux sont requis. La Société s'attend à entreprendre les travaux dans les prochains 12 mois.

13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantage du personnel

La Société offre des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment le rendement attendu à long terme des actifs des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

Le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées et le rendement attendu des actifs du régime sont comptabilisés en résultat net dans la période où ils sont engagés ou obtenus. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis, sinon, il est amorti selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits à prestations soient acquis. Les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels sur les actifs des régimes résultent de l'écart entre le rendement réel et le rendement attendu des actifs pour une période donnée. Les gains et pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont causés par les écarts entre les résultats réels des actifs et les prévisions établies, ainsi que par les modifications des hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées.

L'obligation au titre de prestations définies est actualisée au moyen du taux déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

Les actifs et les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011	31 décembre 2011	31 mars 2011
(en milliers de dollars)	Courant		Non courant	
Actif au titre des prestations de retraite constituées	-	-	88 467	148 769
Passif au titre des prestations de retraite constituées	-	-	77 085	68 462
Avantages futurs du personnel	-	-	147 791	141 616
Indemnités de vacances	59 981	57 416	-	-
Réduction des effectifs et autres	13 116	12 956	-	-
Passifs liés aux salaires	40 585	66 140	190	190
	113 682	**136 512**	**225 066**	**210 268**

13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantage du personnel *(suite)*

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations définies, le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services éligibles et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles, qui ont été faites au moins tous les trois ans jusqu'à aujourd'hui et qui seront obligatoirement faites chaque année à partir de maintenant en vertu de nouvelles exigences réglementaires. La dernière évaluation été menée en décembre 2008, et la prochaine en décembre 2011.

La Société souscrit également à un régime non contributif d'indemnités de fin de contrat de travail à long terme qui est destiné aux employés engagés avant le 1er avril 2005, 1er juiliet 2005 ou le 1er octobre 2005, selon le type d'employé. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité pour longs états de service ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services éligibles et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives jusqu'en mars 2005. La Société offre également à ses employés des avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieur à l'emploi. Les dernières évaluations actuarielles du régime d'indemnités de fin de contrat de travail à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent à décembre 2009.

L'actif des régimes de retraite et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 décembre 2011.

Les évaluations actuarielles étaient fondées sur les principales hypothèses suivantes :

Hypothèses - taux annuels	31 décembre 2011	31 mars 2011
Taux de rendement attendu à long terme des actifs des régimes	6,50%	6,50%
Taux d'actualisation utilisé pour établir le coût des prestations	5,25%	5,25%
Taux d'actualisation utilisé pour établir l'obligation au titre des prestations définies	4,50%	5,25%
Taux d'actualisation - indemnité de fin de contrat de travail	4,25%	5,00%
Taux d'actualisation - invalidité de longue durée	5,00%	5,00%
Taux d'actualisation - avantages postérieurs à l'emploi	5,25%	5,25%
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au mérite et les promotions	2,75%	2,75%
Évolution du coût des soins de santé	7,00% par an jusqu'en 2019, 4,50% après	7,00% par an jusqu'en 2019, 4,50% après
Indexation des prestations en cours de versement	1,65%	1,65%

13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantage du personnel *(suite)*

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé résumé de la situation financière est le suivant :

	31 décembre 2011			31 mars 2011		
(en milliers de dollars)	Régimes de retraite	Régimes de retraite non capitalisé	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Régimes de retraite non capitalisé	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies	4 965 156	77 085	147 466	4 414 441	68 462	141 234
Juste valeur des actifs des régimes	5 053 623	-	-	4 563 210	-	-
	(88 467)	**77 085**	**147 466**	**(148 769)**	**68 462**	**141 234**
Moins:						
Coût non amorti des services passés pour lesquels les droits à prestations ne sont pas acquis	-	-	(325)	-	-	(382)
Passif (actif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	**(88 467)**	**77 085**	**147 791**	**(148 769)**	**68 462**	**141 616**

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	31 décembre 2011		31 mars 2011	
(en milliers de dollars)	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies, début de la période	4 482 903	141 234	4 388 497	140 490
Coût des services rendus au cours de la période	50 700	4 389	65 693	6 535
Coût financier	174 000	5 056	226 918	7 056
Cotisations des employés	31 602	-	37 630	-
Pertes (gains) actuariels	468 818	5 904	-	(153)
Coût des services passés[1]	15 000	-	-	-
Prestations versées	(180 782)	(9 117)	(235 835)	(12 694)
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	**5 042 241[2]**	**147 466**	**4 482 903[3]**	**141 234**

[1] Coût estimatif de certaines exigences concernant les prestations minimales énoncées dans la Loi sur la norme de prestation de pension qui touchent le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada

[2] L'obligation au titre des prestations définies pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent à 4 965 156 $ et à 77 085 $ respectivement.

[3] L'obligation au titre des prestations définies pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent à 4 414 441 $ et à 68 462 $ respectivement.

13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantage du personnel *(suite)*

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes ont été les suivantes :

	31 décembre 2011		31 mars 2011	
(en milliers de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes après la retraite	Régimes de retraite	Autres régimes après la retraite
Juste valeur des actifs des régimes, début de la période	4 563 210	-	4 199 746	-
Rendement attendu des actifs des régimes	218 951		268 354	-
Gains actuariels	375 603		237 563	-
Cotisation des employés	31 602		37 630	-
Cotisations de la Société	45 039	9 117	55 752	12 694
Prestations versées	(180 782)	(9 117)	(235 835)	(12 694)
Juste valeur des actifs des régimes, fin de la période	**5 053 623**	**-**	**4 563 210**	**-**

Les montants comptabilisés en résultat global au titre de ces régimes de prestations définies sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	Période de trois mois se terminant le 31 décembre		Période de neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	2011	2010	2011	2010
Coût des services rendus au cours de la période	18 362	18 942	55 088	56 813
Coût financier	59 685	58 238	179 055	175 210
Rendement attendu des actifs des régimes	(72 984)	(66 640)	(218 952)	(200 965)
Coût des services passés	(19)	(19)	14 943	(57)
Charge comptabilisée dans les résultats nets	**5 044**	**10 521**	**30 134**	**31 001**
Moins :				
Pertes (gains) actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	(34 697)	(186 263)	99 119	(266 004)
Total	**(29 653)**	**(175 742)**	**129 253**	**(235 003)**

Les gains ou les pertes actuariels cumulatifs comptabilisés en autres éléments du résultat global se soldent par un gain de 138,4 millions de dollars au 31 décembre 2011 (gain de 266,0millions de dollars en 2010).

14. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

	Période de trois mois se terminant le 31 décembre		Période de neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**
Publicité	116 416	115 537	277 858	272 271
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	13 548	14 850	32 789	33 354
Production	4 670	5 501	12 210	12 477
Programmation numérique	1 454	140	3 731	4 318
Droits de retransmission	1 007	1 016	4 882	4 504
Commandites d'émission	1 561	1 059	4 872	3 927
Autres services	2 637	4 813	5 168	6 884
Total des revenus liés à la prestation des services	**141 293**	**142 916**	**341 510**	**337 735**
Total des revenus liés aux services spécialisés	**43 081**	**41 472**	**124 623**	**117 691**
Total des revenus financiers	**1 346**	**1 350**	**4 134**	**3 752**
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	9 545	9 935	31 865	25 274
Revenus de contra autres que publicité	1 263	697	1 263	1 033
Gain (perte) de change	(133)	(94)	(353)	7
Gain (perte) net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(428)	(338)	1 146	(96)
Total des revenus	**195 967**	**195 938**	**504 188**	**485 396**

15. Financement public

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant la période :

	Période de trois mois se terminant le 31 décembre		Période de neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**
Financement des activités opérationnelles	315 000	246 239	817 433	819 578
Financement des immobilisations	24 000	24 000	74 568	73 500
Financement du fonds de roulement	1 000	1 000	2 999	2 999
	340 000	**271 239**	**895 000**	**896 077**

15. Financement public *(suite)*

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours de la période est comptabilisé comme suit dans les états financiers consolidés résumés.

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles est comptabilisé basé sur les charges budgétaires dans l'État consolidé résumé du résultat (i.e. la différence nette entre les charges et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre).

Aux fins de la comptabilisation du crédit pour les activités opérationnelles reçu pour répondre aux besoins en capital, on comptabilise le crédit réel reçu dans la période s'il est inférieur aux charges budgétées nettes. Par contre, s'il est supérieur aux charges budgétées nettes, l'excédent est comptabilisé comme financement des activités opérationnelles différé et constaté comme revenus différés dans l'État de la situation financière

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des charges et des revenus autogénérés.

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011
Financement des activités opérationnelles reçu	817 433	1031581
Moins : Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles comptabilisé dans l'État consolidé résumé du résultat	(738 615)	(1031581)
Crédit parlementaire d'exploitation reporté	**78 818**	-

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé résumé de la situation financière. Il est amorti et comptabilisé de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et l'équipement sous contrat de location-financement auxquels il se rapporte.

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Solde, début de l'exercice	602 025	632 221
Financement public au titre des immobilisations	74 568	73 500
Amortissement du financement des immobilisations différé	(97 131)	(92 721)
Solde, fin de la période	**579 462**	**613 000**

16. Saisonnalité

Les crédits parlementaires exclus, environ 55 pour cent des revenus annuels de la Société se composent de revenus publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement inférieurs en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. En plus d'être influencés par la programmation, les revenus publicitaires tendent à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général. Les revenus d'abonnement varient moins d'un trimestre à un autre et représentent environ 20 pour cent des revenus totaux de la Société.

Les charges opérationnelles tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

17. Variations du fonds de roulement

	Période de trois mois se terminant le 31 décembre		Période de neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**
Provenance (utilisation) des flux de trésorerie :				
Clients et autres créances	(49 788)	(55 318)	(25 544)	(15 164)
Programmation	12 916	13 715	(41 186)	(22 190)
Stocks de produits dérivés	(171)	155	(56)	274
Charges payées d'avance	3 877	30 942	84 112	57 852
Billets à recevoir	471	440	1393	1293
Investissement net dans un contrat de location-financement	777	811	2 355	2 456
Créditeurs et charges à payer	(15 019)	(606)	(45 792)	(64 933)
Provisions	(5 682)	1262	543	7 065
Revenus différés	440	226	(254)	1921
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	(3 975)	2 312	(29 235)	(17 519)
Passif financier lié à la monétisation de créances	(10 640)	(559)	(10 500)	(280)
Effets à payer	1509	1567	1560	940
	(65 285)	**(5 053)**	**(82 604)**	**(48 285)**

18. Engagements

La Société a conclu des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. La direction estime que ces nouveaux engagements, pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2011, entraîneront des charges futures d'environ 220,2 millions de dollars. Au total, au 31 décembre 2011, la Société avait des engagements de 1 060,5 millions de dollars devant être payés au cours des 15 prochaines années.

19. Parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec ces entités conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

	Entreprise associée		Entreprise associée	
	Période de trois mois se terminant le 31 décembre		Période de neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	2011	2010	2011	2010
Services fournis	904	1090	2 284	2 467
	904	1 090	2 284	2 467

Les soldes suivants étaient impayés à la fin de la période de présentation de l'information financière :

	Sommes dues par des parties liées	
(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2010
Entreprise associée	423	195
	423	195

La partie liée en cause dans les transactions et les soldes présentés dans les tableaux ci-dessus est CSR, l'entreprise associée de la Société. Les sommes impayées ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune charge n'a été comptabilisée dans la période en cours ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

19. Parties liées (suite)

B. Autres transactions avec une entreprise associée

Le 21 juin 2011, la Société a échangé sa participation dans Sirius contre des actions de CSR conformément aux conditions de la prise de contrôle inversée de CSR par Sirius. La prise de contrôle inversée et le maintien d'une influence notable dans l'entité fusionnée CSR ont amené la Société à constater un gain sur dilution hors trésorerie de 25,8 millions de dollars, ce qui représente la juste valeur de la réduction de la participation de CBC/Radio-Canada dans l'entité fusionnée. Ce montant est composé d'un gain de 3,3 millions de dollars sur la participation cédée et de la quote-part de CBC/Radio-Canada dans les actions émises de CSR, soit 22,5 millions de dollars. De plus, CBC/Radio-Canada a comptabilisé des dividendes de 5,1 millions de dollars provenant du rachat de son placement de 12,0 millions de dollars dans les actions de catégorie C de Sirius. Par ailleurs, la Société a obtenu un billet pour des dividendes déclarés sur les actions de catégorie A de l'entreprise associée. D'autres précisions sont fournies sur cette transaction à la note 11 des états financiers consolidés résumés.

C. Transactions avec des entités liées à une autorité publique

CBC | Radio-Canada est une société d'État appartenant exclusivement au gouvernement fédéral. La Société exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens, la prestation et la réception de services, la location de biens et l'utilisation de services publics.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, la Société s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011, la direction estime que la Société a fourni des services évalués à 0,2 million de dollars (0,1 million en 2010) à des entités liées à une autorité publique et acheté de telles entités des biens et des services d'une valeur totale de 0,3 million de dollars (0,6 million en 2010). Pour la période de neuf mois terminé le 31 décembre 2011, la direction estime que la valeur globale des transactions significatives effectuées par la Société avec des parties liées à une autorité publique s'élève à 1,0 million de dollars (0,4 million de dollars en 2010) et à 0,7 million de dollars (0,6 million de dollars en 2010) pour la prestation de services et l'achat de biens et de services respectivement.

20. Instruments financiers

A. Juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie, des clients et autres créances, de la tranche à court terme des billets à recevoir, des créditeurs et des charges à payer, des provisions, de la tranche à court terme de la dette obligataire, du passif financier lié à la monétisation de créances, de la tranche à court terme de l'obligation au titre de contrats de location-financement et de la tranche à court terme des effets à payer avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres instruments financiers de la Société.

	31 décembre 2011		31 mars 2011			
(en milliers de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Méthode[1]	Note
Instruments financiers à la juste valeur						
Actifs financiers dérivés	279	279	-	-	Niveau 1	*(a)*
Actifs financiers dérivés	53	53	-	-	Niveau 3	*(c)*
Passifs financiers dérivés	-	-	715	715	Niveau 1	*(a)*
Placements à long terme - actions de catégorie C sans droit de vote	-	-	17 000	17 000	Niveau 2	*(b)*
Instruments financiers évalués au coût amorti						
Billets à recevoir (tranche à long terme)	50 451	60 052	51 765	56 775		
Investissement net dans un contrat de location-financement (tranche à long terme)	54 716	66 400	56 577	62 594		
Dette obligataire (tranche à long terme)	288 533	406 260	299 237	382 250		
Obligation au titre de contrats de location-financement (tranche à long terme)	56 642	64 069	64 136	68 634		
Effets à payer (tranche à long terme)	118 861	134 118	124 353	128 045		

1 La méthode renvoie à la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau hiérarchique reflète la transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 - prix cotés d'instruments d'actif ou de passif identiques sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 - données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables directement.
- Niveau 3 - données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

a) La juste valeur repose sur les cours du marché à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière.

b) La juste valeur est estimée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus.

c) La juste valeur est estimée en utilisant des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).